

EN PLUS DE L'HUILE ET DU SUCRE

L'Etat élargit les subventions

Lire en page 5



Couverture téléphonique des zones enclavées de l'est du pays

L'ULTIMATUM DE BENHAMADI

Lire en page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1242 Mardi 12 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ARRÊTÉ HIER, IL SERA JUGÉ POUR CRIMES

Gbagbo, la chute

Lire en page 24



Prétendus mercenaires algériens en Libye

ALGER DENONCE

« LES ALLEGATIONS CALOMNIEUSES »



L'Algérie vient d'opposer un ferme démenti quant aux allégations colportées par certaines parties, impliquant de prétendus mercenaires algériens dans les combats contre les rebelles en Libye.

Lire en page 3

Ph.: Midi Libre



Inauguration du Salon 'Djazagro'

Les entreprises françaises et italiennes en force

Lire page 7

TIZI-OUZOU

Le nouveau chef de sûreté installé hier

Lire en page 4

Attentat contre le Palais du gouvernement

LE PROCÈS S'OUVRE AUJOURD'HUI

Lire en page 4

Repères

3.600

bureaux de poste répartis sur l'ensemble du territoire se mobilisent le 16 avril prochain pour soutenir une campagne nationale de collecte de livres au profit des bibliothèques du sud de l'Algérie.

500

hectares de forêt ont été ravagés par un incendie dans la municipalité de Benicolet (Valence, est de l'Espagne), rapportent les agences de presse

85.000

personnes ont été déplacées dans l'ouest de la Côte d'Ivoire suite à une situation humanitaire catastrophique notamment dans la ville de Duékoué.

Le DGSN à l'écoute de la contestation

Le Directeur général de la Sûreté nationale a tenu à rassurer en personne les anciens éléments de la Sûreté nationale, révoqués dans les années 90, quant à la prise en charge de leurs revendications exprimées à travers le sit-in tenu dimanche passé à Alger.

Abdelghani Hamel, qui a reçu une des délégués des contestataires, a décidé de la création d'une commission des différents services de la police pour étudier les dossiers au cas par cas.

La priorité sera accordée aux dossiers des personnes ayant fait l'objet de décisions finales consacrant leur innocence ou d'un non lieu par rapport aux faits qui leur étaient reprochés et qui étaient à l'origine de leur révocation.

La prise en charge des dossiers des révoqués qui ne sont pas encore passés devant les commissions paritaires sera menée par la suite. Selon les protestataires venus de plusieurs wilayas, ils seraient environ 5.000 à avoir été radiés de la Sûreté nationale pour différentes raisons.



Le SNM plaide pour le CSM



Le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Djamel Aïdouni a souligné dimanche à Alger la nécessité de relancer le rôle du haut conseil supérieur de la magistrature en faveur d'une justice forte et indépendante.

Intervenant dans une conférence de presse, M. Aïdouni a indiqué que le conseil national du SNM, réuni samedi en session ordinaire, avait souligné l'importance de relancer le rôle du conseil supérieur de la magistrature pour une justice forte et réellement et totalement indépendante du reste des pouvoirs.

Des "prérogatives plus larges" à travers "le bureau permanent du conseil" favorisera la relance du rôle du conseil supérieur de magistrature.

Pour consacrer l'indépendance "totale", les membres du conseil, a-t-il ajouté, ont demandé de "joindre l'inspection générale du ministère de la justice au conseil supérieur de la magistrature" et de définir "clairement" le rôle de l'inspection afin que sa mission se limite à l'"évaluation" sans interférer dans l'action du magistrat.

En outre, les membres du conseil ont insisté sur la révision de la grille des salaires des magistrats en vue de l'indexer sur les autres secteurs souverains dans le cadre des dernières augmentations salariales

2 détenus s'évadent du tribunal de Mostaganem

Deux détenus, en attente de leur procès, se sont évadés dimanche de la cour de Mostaganem, a-t-on appris de source judiciaire. Selon la même source, les deux prisonniers qui attendaient leur procès, avaient brisé les fenêtres de la cellule où ils étaient enfermés et agressé le gardien avant de prendre la fuite. Les services de sûreté ont réussi à arrêter l'un des fuyards qui avait été condamné auparavant par contumace à vingt ans de réclusion criminelle pour "usurpation d'identité". L'autre prévenu, en fuite, est poursuivi dans 9 affaires de droit commun. Il est accusé notamment de "vol qualifié", de "coups et blessures volontaires" et de "rixes", a précisé la même source.



Dixit



Mourad Medelci :

« L'affaire des personnes condamnées jeudi dernier à Annaba pour intelligence avec l'étranger et atteinte à la sécurité de l'Etat reste ouverte au plan diplomatique. L'affaire a été jugée par la justice algérienne (...) qui a ainsi tranché vis à vis de ces Algériens qui sont entrés en contact (avec des parties étrangères) mais reste ouverte au niveau diplomatique jusqu'à à ce qu'elle soit éclaircie (...) C'est une affaire sensible qui sera remise entre les mains de qui de droit. »

Une panthère amie d'un... lapin

Dans le zoo allemand de Hodenhagen, une incroyable amitié entre une panthère de Chine et une lapine s'est créée. Appelée Paulchen, la panthère âgée de dix mois ne quitte en effet plus la lapine Lisa. Ensemble, elles ont développé une complicité qui paraît aujourd'hui des plus surprenantes.

A sa naissance, Paulchen avait d'ailleurs défrayé la chronique en naissant complètement noire, à la différence des panthères de Chine qui sont tachetées. Conséquence malheureuse, sa mère avait alors refusé de la nourrir. Tel le vilain petit canard, elle avait tout de suite été mise à l'écart. Elle a donc été nourrie artificiellement par les soigneurs du parc animalier Serengeti, et a également été mise en contact avec une lapine.

Depuis ce jour, les deux animaux ne se quittent plus, alors que l'instinct naturel de la lapine devrait l'obliger à s'éloigner du danger que représente la panthère pour elle. Paulchen qui a été séparée de sa famille a donc réussi à créer des liens très forts avec un animal d'une autre race.

Ruée sur la pièce de 1.000 euros à Paris

Ce week-end, la Monnaie de Paris a été envahie de plusieurs amateurs de pièces d'exception et numismates, personnes qui étudient et collectionnent la monnaie et les médailles. Ces individus ont fait la queue devant l'établissement, parfois durant plusieurs heures, afin de pouvoir réserver une pièce unique qui devrait bientôt sortir et qui vaudra 1.000 euros.

La pièce en question, à l'effigie d'Hercule, le héros de la mythologie grecque, devrait être tirée en 10.000 exemplaires avant d'être livrée dès la mi-juin. Si vous aussi, vous souhaitez avoir votre pièce de 1.000 euros, il est encore possible d'effectuer une réservation sur Internet jusqu'au 7 mai prochain. La pièce pèse 20 grammes et est composée d'or pur.

Pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se procurer ces 1.000 euros en or, la Monnaie de Paris propose également 50.000 pièces en argent d'une valeur de 100 euros.

PRÉTENDUS MERCENAIRES ALGÉRIENS EN LIBYE

Alger dénonce « les allégations calomnieuses »

L'Algérie vient d'opposer un ferme démenti aux allégations colportées par certaines parties, impliquant de prétendus mercenaires algériens dans les combats contre les rebelles en Libye.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En effet, le ministère des Affaires étrangères a qualifié hier, à Alger, d'"allégations calomnieuses" les opérations de désinformation visant à impliquer les autorités algériennes dans ce qui est présenté comme des activités de mercenariat menées par de présumés nationaux algériens. À ce sujet, le directeur général de la communication au ministère a déclaré qu'il lui a été donné, en tant que porte-parole du MAE, de "démentir catégoriquement, et à plusieurs reprises, ces allégations calomnieuses qui s'apparentent à des opérations de désinformation visant à impliquer les autorités algériennes dans ce qui est présenté comme des activités de mercenariat menées par de présumés nationaux algé-



riens". Le porte-parole du MAE a souligné que "les motivations de ceux qui commanditent et véhiculent ces allégations infondées pour nuire à la réputation de l'Algérie, sont visiblement dictées par leur volonté de pousser notre pays à choisir de soutenir un camp contre l'autre dans la crise fratricide qui déchire la Libye sœur".

En ce sens, l'Algérie continuera "inlassablement" de joindre sa voix à celle de

l'Union africaine (UA) pour appeler à la "cessation immédiate" de toutes les hostilités et à l'engagement d'un "dialogue inclusif" entre les parties libyennes en vue de "s'accorder sur les modalités de sortie de crise", a-t-il affirmé. Le porte-parole du MAE a rappelé que "le gouvernement algérien qui s'est toujours insurgé contre le phénomène du mercenariat en Afrique, en raison de ses conséquences désastreuses sur

la stabilité et la sécurité du continent, a entrepris au début de l'année 2011 un important travail de coordination au niveau des structures compétentes de l'UA chargées de la lutte contre le phénomène du mercenariat". Pour rappel, l'Algérie a eu déjà à subir cette cabale orchestrée au tout début des hostilités en Libye voisine, faisant état de prétendus mercenaires sahraouis transportés par des avions algériens à la rescousse du guide libyen Mouammar Kadhafi. «Le ministère des Affaires étrangères dément, de la manière la plus catégorique, les allégations mensongères colportées par certains sites électroniques ainsi que par certaines chaînes de télévision satellitaires sur une prétendue utilisation d'avions militaires algériens pour transporter des mercenaires en Libye», avait alors réagi aussitôt la diplomatie algérienne. Mieux, une source sahraouie avait accusé le Makhzen d'être derrière ces allégations, en multipliant l'intox et la désinformation pour impliquer l'Algérie dans le borbier libyen. Or, l'Algérie a su déjouer les manœuvres, en réitérant à chaque occasion ses appels au cessez-le-feu, dans le strict respect des clauses de l'UA, organe africain suprême qui veille sur la sécurité dans le continent. **L. B.**

ALORS QUE LES REBELLES POSENT DES CONDITIONS

Kadhafi accepte la feuille de route de l'UA

PAR SADEK BELHOCINE

Les politiques s'emploient à trouver une issue pacifique à la crise libyenne. L'Union africaine, dont le pays de Mouammar Kadhafi est membre, a réussi à gagner une première manche dans le processus de recherche d'une paix qui a déserté la Libye depuis presque deux mois. La délégation de dirigeants mandatée par l'UA, comprenant le président sud-africain Jacob Zuma, ses homologues Amadou Toumani Touré (Mali), Mohamed Ould Abdel-Aziz (Mauritanie) et Denis Sassou Nguesso (Congo), ainsi que le ministre ougandais des Affaires étrangères, Henry Oryem Okello, a réussi à convaincre le guide libyen à accepter l'offre de l'Union africaine qui prévoit "la cessation immédiate des hostilités". Une avancée significative dans la crise libyenne. Le président sud-africain, Jacob Zuma, a quitté la Libye dimanche soir à l'issue de la réunion entre la délégation africaine et le régime libyen, arguant qu'il était tenu par d'autres "obligations". Les autres membres de la délégation devaient passer la nuit à Tripoli et se rendre hier à Benghazi, bastion des rebelles libyens à 1.000 kilomètres à l'est de Tripoli, pour tenter de convaincre l'insurrection de déposer les armes. Mais l'entreprise s'annonce délicate, les chefs de la rébellion ayant rejeté tout cessez-le-feu impliquant le maintien au pouvoir de Kadhafi ou de ses fils. Les chefs de la rébellion réclament également le retrait des forces loyalistes et la liberté de manifester avant d'envisager un cessez-le-feu.

Problématique du départ du guide

«La délégation du frère leader (Kadhafi) a accepté la feuille de route comme nous l'avons présentée», a déclaré le président Jacob Zuma dans une brève déclaration aux journalistes dans la résidence Bab Al-Aziziya du colonel Kadhafi à Tripoli. "La solution proposée va être détaillée dans un communiqué", a-t-il ajouté. Selon ce communiqué, lu quelques heures plus tard par

le commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Ramtan Lamamra, la feuille de route proposée par l'UA prévoit la "cessation immédiate des hostilités", la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations et le lancement d'un dialogue "entre les parties libyennes" en vue d'une période de transition. Le dernier point concerne "la protection des ressortissants étrangers y compris les travailleurs africains en Libye", a ajouté Ramtan. Selon le communiqué, la période de transition devrait être accompagnée par des "réformes politiques nécessaires pour l'élimination des causes de la crise actuelle, en prenant en considération les aspirations légitimes du peuple libyen pour la démocratie, les réformes politiques, la justice, la paix et la sécurité, de même que le développement économique et social".

A la question de savoir si un départ du pouvoir du colonel Kadhafi a été discuté au cours de la réunion de dimanche, M. Laamamra a déclaré : "Pour être franc avec vous, il y a eu des discussions avec le leader. Mais je ne peux pas parler de ces discussions, d'abord par ce que je n'étais pas une partie (de ces discussions) et puis je pense qu'il faut garder la confidentialité entre les parties" du dialogue. Il a ajouté que l'UA partait du principe "qu'il n'appartient à aucune partie, y compris l'UA, de décider qui va diriger le pays". Le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen a affirmé hier que tout cessez-le-feu qui interviendrait en Libye pour mettre fin au conflit comme celui proposé par l'Union africaine (UA) devra être "crédible et vérifiable".

Le secrétaire général de l'Otan a tenu ces propos alors qu'une délégation de haut niveau de médiateurs de l'UA est arrivée dans la journée à Benghazi (est), fief des rebelles libyens, au lendemain d'entretiens à Tripoli avec le colonel Maamar Kadhafi, pour tenter de négocier un cessez-le-feu dans le pays. Le cessez-le-feu devrait "remplir trois conditions", a souligné Anders

Rasmussen lors d'une conférence de presse. Il doit être "crédible, incluant une protection efficace de la population civile", il doit être "supervisé et contrôlé efficacement, et enfin qu'il favorise un

processus politique visant à appliquer les réformes politiques nécessaires et satisfaire les désirs légitimes de la population libyenne", a-t-il ajouté. **S. B.**

Sous la Plume

Traquenard

PAR MOKRANE CHEBBINE

L'Algérie fait face à une vaste campagne de désinformation visant à l'enliser dans le borbier libyen. C'est la seconde fois que la diplomatie algérienne dément l'implication de prétendus mercenaires dans les combats aux côtés des forces loyales de Kadhafi.

Quelle que soit la source de ces allégations, c'est l'image de l'Algérie qui est visée. La position algérienne vis-à-vis de la guerre

diplomatiquement à ces allégations sans cesse renouvelées. Une chose est sûre : il existe des parties qui utilisent la voix des rebelles libyens pour s'acharner contre l'Algérie.

Les accusations, déjà assez graves, pourraient nuire à l'Algérie si la résistance des rebelles libyens, épaulés par l'Occident, venait à renverser le régime en place. Elle s'en sortirait par ailleurs triomphante et aguerrie si

la résistance de Kadhafi venait à prendre de cours l'acharnement occidental. Lorsque les masques tomberont. Néanmoins, il est prématuré d'avancer telle ou telle éventualité, tellement grande est la confusion qui règne en Libye.

En tous les cas, la position algérienne est honorable à plus d'un titre, courageuse de surcroît, car, quel que soit hideux le visage de l'autocratie de Kadhafi, l'impérialisme occidental et ses visées expansionnistes et dominatrices des peuples ne riment jamais avec humanisme et civilisation. **M. C.**



Il existe des parties qui utilisent la voix des rebelles libyens pour s'acharner contre l'Algérie. ♦

COUVERTURE TELEPHONIQUE DES ZONES ENCLAVÉES DE L'EST DU PAYS

L'ultimatum de Benhamadi

Les trois opérateurs de téléphonie mobile disposent d'un délai d'un mois pour assurer la couverture des zones enclavées et des axes routiers de l'est du pays, notamment l'autoroute Est-Ouest, a indiqué, hier à Constantine, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et des communications, Moussa Benhamadi, cité par l'Agence de presse algérienne.

PAR AHMED BOUARABA

Effectuant une visite de travail dans la wilaya des Ponts suspendus, le ministre a invité les services concernés au niveau local à « faire un constat sur le terrain » en vue de déterminer le taux réel de couverture. Sur ce dernier point, il convient de noter que le ministre a remis en question le balayage de 96% avancé par les trois opérateurs. M.



Benhamadi a estimé que la couverture du tronçon de l'autoroute Est-Ouest, dans sa partie orientale, est « défaillante ». Il a, dans ce contexte, ajouté qu'il s'agit-là d'une situation d'autant plus inacceptable « qu'il y va aussi de la sécurité des usagers ». Avant de poursuivre sa tournée par l'inspection de plusieurs structures relevant de son département, le ministre devait, par ailleurs, demander à ces mêmes opérateurs de participer « avec résolution » à l'effort de création d'emplois déployé par le gouvernement. Notons qu'à son arrivée à Constantine, dimanche

dernier, Moussa Benhamadi avait écouté, au siège de la wilaya, un exposé sur la situation de la poste et des technologies de l'information et de la communication présenté par le directeur local du secteur.

D'autre part, il est utile de rappeler que la wilaya de Constantine est le deuxième point visité par le ministre après la wilaya de Jijel où il a déploré le « retard considérable et préjudiciable » en matière de PTIC.

Il a également relevé de nombreuses insuffisances au niveau des deux secteurs dont l'évolution s'opère « très lentement »

par rapport au rythme qui devrait leur être imprimé.

Autonomie pour les structures d'AT

Par ailleurs le ministre a annoncé, lors de son passage à Constantine, que les structures locales d'Algérie Poste jouissent désormais d'une "autonomie" en matière de gestion des personnels et des finances. Cette décision, déclinée durant l'inspection de la recette postale de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, s'inscrit en droite ligne des mesures prises par les pouvoirs publics en vue de promouvoir l'emploi, a indiqué M. Benhamadi. « Chaque structure de wilaya est dorénavant appelée à déterminer ses besoins en toute autonomie, qu'il s'agisse de recrutements ou d'acquisition d'équipements », a précisé le ministre. Il a, sur un autre plan, appelé les responsables concernés à « exploiter pleinement » la convention signée entre le ministère de la Poste et des TIC et celui de l'Emploi. « L'enjeu est d'ouvrir, par le biais des dispositifs de soutien à l'emploi, de nouvelles perspectives aux jeunes disposant des diplômes nécessaires et désireux d'investir dans des créneaux en rapport avec les TIC », a-t-il expliqué. Il s'agit, selon lui, de « rompre avec les schémas classiques » afin de permettre également au secteur de se développer davantage en tirant la quintessence du savoir-faire des jeunes Algériens en la matière. **A. B.**

TIZI-OUZOU

Le nouveau chef de sûreté installé hier

Moussa Bellabas, nouveau chef de sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou a été officiellement installé hier par l'inspecteur général de la direction générale de la Sûreté nationale.

La cérémonie s'est déroulée, dimanche à 15 h, au siège de la sûreté de wilaya en présence d'Abdelkader Bouazgui, wali de Tizi-Ouzou, des chefs des sûretés des daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que du président de l'APW et de quelques élus de la région.

Lors de la cérémonie d'installation, Amar Djenadi, le désormais ex-chef de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, a fait un bref rappel de la courte période passée à la tête de ce secteur dans la wilaya. Il n'a pas omis de mettre en exergue qu'il s'agit « d'une région très sensible et difficile à gérer à cause de ses spécificités ».

Mais il a néanmoins rappelé qu'en l'espace de deux mois (novembre et décembre 2010), « ses services ont réussi à mener à bien plusieurs opérations contre le banditisme et contre les lieux de débauche qui sont à la source de la majorité des fléaux que connaît la wilaya ». M. Djenadi a souligné qu'à partir de début janvier, des émeutes ont éclaté dans la région, et depuis, ce genre d'actions ne cessent de se répéter.

« Ce qui a rendu le travail de la police très difficile ». Le nouveau chef de la sûreté de wilaya a, pour sa part, exprimé son engagement à mener sa mission conformément à la loi en vigueur. De son côté, le représentant du directeur de la sûreté nationale a mis en exergue les mesures et les moyens mis en œuvre par l'Etat pour assurer la modernisation du secteur de la police afin de faciliter le travail des fonctionnaires de ce secteur. **L. B.**

1^{ER} COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES SONDAGES D'OPINION ET MESURES D'AUDIENCES EN ALGÉRIE

La problématique décortiquée

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les participants au premier colloque international sur les sondages d'opinion et mesures d'audiences en Algérie ont convenu de l'importance de cette pratique sur tous les tissus de la société, notamment économique et politique. Ils ont, de ce fait, relevé la nécessité de mettre en place tous les moyens humains, légaux et techniques à l'effet de généraliser cette pratique. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Harroubia, à l'ouverture des travaux du colloque, hier à Alger, a affirmé que celui-ci revêt une importance particulière. « C'est la première fois qu'une telle rencontre est organisée dans notre pays et elle représente un pas considérable en matière de sondage d'opinion », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Notre pays a besoin de maîtriser les études qualitatives en vue de mieux comprendre les situations sociales et de pouvoir les expliquer ». A l'occasion, le ministre a déclaré que son département « ne lésinera sur aucun effort pour mettre tous les moyens de recherche et de développement entre les mains des spécialistes (chercheurs ou enseignants) en vue de renforcer le rôle et la place des sondages d'opinions ». Le recteur de l'université de la formation continue (UFC),

M. Abdel Djebar Menouar, a expliqué, lors de son intervention, que les recommandations de ce colloque serviront de base pour légiférer cette pratique dans le pays. « Les recommandations de ce premier colloque international seront étudiées et proposées au législateur en vue d'adopter une base légale pour son introduction dans la scène », a-t-il fait comprendre. Il sera également question, a-t-il annoncé, de la création d'un institut national de sondages dans un avenir proche. Le directeur général de Média Sens, co-organisatrice de ce colloque, a indiqué que l'un des objectifs principaux de l'évènement est de « parler de cette pratique en dehors des médias, étant donné, a-t-il ajouté, qu'elle n'est mise en évidence que quand il y a une étude ». Selon M. Maloufi Sofiane, il est également question de « déplacer le débat vers les scientifiques de toutes les branches sociales ».

Les différents intervenants ont, par ailleurs, mis l'accent sur les enjeux économiques mais aussi politiques des sondages. Selon eux, cette pratique a un impact, notamment en termes de mesures d'audience qui sont un enjeu microéconomique. D'autant plus, que s'agissant du politique, ont-ils soutenu, les sondages permettent d'avoir des résultats anticipés des élections, qui, à leur tour, ont un impact considérable sur l'écono-

mie également. La mise en place de cette pratique, répandue et ayant déjà fait ses preuves, un peu partout dans le monde, requiert tout un arsenal de moyens, certes, mais nécessite aussi une base légale avant tout.

Les travaux de ce colloque, qui réunit un panel important d'experts algériens et internationaux, en plus de grands cabinets spécialisés dans les sondages, se poursuivront durant trois jours. A terme, une liste de recommandations sera élaborée. Ce premier colloque, a-t-on dit, sera suivi d'autres prochainement. **M. B.**

ATTENTAT À L'EXPLOSIF CONTRE LE PALAIS DU GOUVERNEMENT

Le procès s'ouvre aujourd'hui

18 individus, dont 9 en fuite seront jugés, aujourd'hui, par le tribunal criminel près la cour d'Alger dans l'affaire de l'attentat à l'explosif qui avait ciblé, le 11 avril 2007, le palais du Gouvernement dans le centre de la capitale, a rapporté l'Agence de presse algérienne. L'attentat, dans lequel est aussi impliqué Droudel Abdelmalek, avait fait 20 morts et 222 blessés. Selon l'arrêt de renvoi, les accusés, condamnés dans d'autres affaires de terrorisme, appartiennent à un groupe terroriste activant dans la région de Thenia dans la wilaya de Boumerdès sous la bannière de l'organisation d'Al Qaïda pour le Maghreb islamique, selon la même source. Pour rappel, l'attentat contre le Palais du gouvernement avait été perpétré simultanément avec un autre attentat à l'explosif contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar, dans la banlieue est de la capitale. Il est toutefois utile de noter que ce procès a été reporté, le mois écoulé, en raison de l'absence de la défense de certains accusés, a indiqué le juge Omar Benkherchi. **A. B.**

BENI AMRANE (BOUMERDÈS)

Des habitants ferment le siège de l'APC

PAR TAHAR OUNAS

Les habitants du quartier 100 logements dit Trasmath dans le centre ville de la commune de Béni Amrane ont fermé, dans la matinée d'hier, le siège de l'APC pour protester contre la dégradation de leur cadre de vie. Les protestataires réclament, entre autres, le revêtement des ruelles et l'aménagement de la cité dans laquelle ils habitent. Ils ont exigé des autorités locales la rénovation du réseau des eaux usées qui est à leurs yeux très vétuste et expose la santé des habitants aux multiples maladies. Les

protestataires ont demandé aussi la dotation de leur quartier en éclairage public. Par ailleurs, ils ont réclamé la réalisation des murs de soutènement pour les habitations de ladite cité qui menacent de s'effondrer.

Notons que les responsables locaux avaient promis aux habitants de résoudre leurs problèmes, notamment celui lié à la rénovation du réseau d'assainissement dont les travaux devraient bientôt être lancés. Rappelons que cette action est la deuxième menée en l'espace d'une quinzaine de jours. **T. O.**

EN PLUS DE L'HUILE ET DU SUCRE

Les subventions élargies aux légumes secs et aux pâtes

Les prix du sucre, de l'huile, des légumes secs ainsi que des pâtes seront subventionnés par l'Etat sur le long terme au même titre que le lait et la semoule. Un décret fixant cette subvention vient d'être promulgué le mois écoulé. C'est ce qu'a annoncé, hier, Mustapha Benbada, ministre du Commerce.

PAR AHMED BOUARABA

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le ministre a déclaré que « nous avons traité rapidement ce décret pour institutionnaliser cette mesure. Nous avons pris l'échéance du 31 août justement pour nous donner un peu de temps pour finaliser cette décision du gouvernement de plafonner les prix de ces deux produits (huile et sucre) (...) on n'attendra pas jusqu'au 31 août (...) ça sera une mesure pérenne et définitive ». M. Benbada a, dans



ce contexte, indiqué que les mesures prises

lors du Conseil interministériel de janvier 2001 vont être consacrées dans la loi de finances complémentaire (LFC) qui sera promulguée dans les prochaines semaines.

Il a, en outre, fait savoir que le président de la République a préconisé l'élargissement de cette mesure aux légumes secs. « Ce sont les directives du président de la République », a-t-il dit, ajoutant que « j'ai tenu une réunion avec les importateurs de ces produits. On a convenu à ce que les prix ne bougent pas ». Pour le ministre, « le plus important c'est qu'on a demandé à l'OAIC (Office algérien interprofessionnel de céréales) de revenir sur le marché en tant qu'acteur principal pour assurer, au nom de l'Etat, cette fonction de régulation du marché ». Pour ce qui est des pâtes alimentaires, le ministre a, tout en rappelant que la semoule est réglementée depuis 2007, relevé avoir

demandé aux producteurs de pâtes alimentaires de ne pas augmenter les prix de leurs produits sans revenir aux pouvoirs publics. « Nous allons introduire cette mesure au niveau des cahiers de charges qui les lient à l'OAIC », a-t-il précisé.

300 milliards de dinars par an

Toutefois, M. Benbada a estimé nécessaire l'ouverture d'un débat national sur la politique de subvention des prix des produits alimentaires. « Le système de subvention en Algérie est trop généreux dans la mesure où il profite à tout le monde. Il ne profite pas aux nécessiteux, alors que la philosophie de la subvention veut que l'aide de l'Etat aille à ceux qui la méritent. Aujourd'hui tout le monde peut acheter un sachet de lait à 25 DA ou un pain à 7,5 DA » a-t-il expliqué. Il a, sur ce dernier point, plaidé pour un système de subvention devant profiter aux petites bourses. « Il faut réfléchir à cela. L'Etat aujourd'hui a les moyens de cette politique mais il pourrait ne pas avoir les moyens de cette politique dans le futur. Il faut préparer des alternatives qui visent à faire de la subvention ciblée aux nécessiteux », a-t-il dit à ce propos, tout en soulignant le caractère collectif de la responsabilité à l'image des syndicats et des associations de consommateurs.

Concernant le coût de cette subvention au Trésor public, le ministre a cité l'exemple de défiscalisation de l'importation des matières premières pour l'huile qui « coûte 27 milliards de dinars ». « Nous avons déboursé près de 3 milliards de dinars pour avoir stabiliser les prix du sucre et de l'huile, à partir du mois de janvier. Cela coûte très cher », a-t-il souligné. Selon le ministre du Commerce, « la subvention globale des produits de première nécessité coûte à l'Etat près de 300 milliards de dinars », annuellement. « Il faut préparer les alternatives pour réduire cette facture », a-t-il préconisé. **A. B.**

La tutelle rassure les boulangers

En réponse aux boulangers qui menacent d'un débrayage, « je rassure nos amis boulangers que leurs revendications sont prises en charge », a affirmé le ministre. Reconnaisant que « le programme qu'on a prévu avec eux a été décalé suite aux problèmes rencontrés aux mois de janvier et février », il a annoncé la tenue d'une réunion, d'ici la fin de semaine, avec les représentants des boulangers afin de trouver une solution aux revendications de cette corporation. Abordant le commerce informel, il fait état d'une véritable feuille de route, élaborée par son département et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales,

afin de trouver une solution définitive à ce fléau qui « passe par l'implication de l'ensemble des intervenants ». Dans ce document, les autorités locales sont appelées à faire un état des lieux précis et à mettre en place un calendrier d'insertion de ces activités dans le circuit formel. Il s'agit de recenser et de réhabiliter les espaces disponibles et d'en construire de nouveaux, et de créer de milliers « d'espaces de commerce » dans toutes les communes, financés par les APC ou encore par les banques, selon le ministre, et ce afin d'intégrer les jeunes dans la sphère formelle. **A. B.**

Un établissement pour réguler les pratiques commerciales

Le Conseil de la concurrence (CNC), chargé de réguler les pratiques commerciales sur le marché national, débutera ses activités au cours du second semestre 2011, a annoncé Mustapha Benbada. Il a indiqué que les textes relatifs à la création du CNC, appelé à gérer les pratiques commerciales et les situations de dominance et de monopole sur le marché, fixée par la loi à 45%, « seront

prêts à la fin du mois d'avril et le conseil sera mis en place au cours du 2^e semestre de cette année ».

Le ministre a, tout en rappelant la réalisation de 4 marchés nationaux et 10 marchés régionaux de gros, indiqué que le décret régissant le fonctionnement des marchés de gros des fruits et légumes est en cours de révision, en concertation avec l'Union des

commerçants dans le but d'assurer une meilleure organisation de cette activité. Il a, concernant la spéculation, réitéré l'engagement du gouvernement « à lutter contre ce fléau qui passe par la dynamisation de l'appareil de production pour parer à la pénurie et accompagner cette démarche par des réseaux de commercialisation efficaces ». **A. B.**

MOUVEMENT DE PROTESTATION

Les paramédicaux entament une grève illimitée

PAR CHAFIKA KAHLAL

Comme annoncé, les paramédicaux ont entamé, hier, une grève illimitée. En effet un préavis a été déposé le 3 avril dernier au niveau des administrations des différents hôpitaux à travers le pays. Et ce en dépit de la levée, selon les déclarations de Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, des sanctions prises à l'encontre des paramédicaux grévistes.

Contacté, hier par le *Midi Libre*, M. Rouchiche, l'un des représentants des paramédicaux, adjoint du président du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), nous a affirmé que « rien n'est encore officiel pour la levée des sanctions et la grève est maintenue parce que plusieurs autres revendications ne sont pas encore satisfaites ». Le ministre a affirmé hier que cette mesure a été justement prise en vue de créer « un climat d'apaisement et d'ouverture ». « Nous avons opté pour l'apaisement en décidant de lever les sanctions » décidées contre les fonctionnaires

paramédicaux pour avoir répondu à la grève « illégale » initiée par le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), a déclaré M. Ould Abbès. D'autre part, le SAP n'a selon notre interlocuteur n'a pas la moindre idée sur cette rencontre tenue entre Ould Abbès et les soi-disant représentants syndicaux. Concernant ces syndicalistes relevant de l'Union générale des travailleurs algériens, cette organisation ne représente même pas la minorité des paramédicaux algériens, précisera M. Rouchiche au non du SAP, qui tenait hier leur assemblée générale pour justement discuter leur action de grève. Le ministre qui a donc reçu une « délégation non représentative » des paramédicaux a affirmé que, « les doléances des paramédicaux se trouvent toutes dans le nouveau statut, et pour aller de l'avant, nous avons répondu à leurs doléances et fait part de notre bonne foi et de notre esprit de transparence ».

Le premier responsable du secteur a aussi rappelé que six décrets relatifs à cette catégorie avaient été signés dernièrement par le gouvernement. Ces textes sont relatifs res-

pectivement à la formation paramédicale dans le système LMD (Licence-master-doctorat) dans les instituts supérieurs de formation paramédicale, au statut des paramédicaux, à la classification à la catégorie II, au statut des sages-femmes et à celui des biologistes. Les auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation sont également concernés.

Il est important de signaler aussi que le SAP, dont le ministre « a regretté hier l'absence à la réunion », affirme ne pas avoir été invité à cette rencontre. « Nous n'avons reçu aucune invitation officielle de la part de la tutelle et nous ne sommes même pas au courant de cette réunion », nous a affirmé M. Rouchiche. Le ministre a aussi tenu à rappeler que la grève du SAP était déclarée « illégale » par la justice.

Il a déclaré aussi que « la balle est maintenant dans le camp » de ce syndicat, en prévenant que si la grève se poursuit, des mesures seraient alors prises. « Nous verrons alors ce que devons faire », a averti le ministre sans préciser toutefois les mesures qu'il entend prendre. **C. K.**

ILS ORGANISENT UN NOUVEAU SIT-IN

Les médecins résidents devant la Présidence

Les médecins résidents ont été encore très nombreux hier à participer au deuxième sit-in devant la Présidence, après celui de mercredi dernier en réponse à l'appel du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA). Et cela dans l'objectif de « faire entendre leurs voix », après que la tutelle a obtenu une décision de la justice sur « l'illégalité » de leur grève qui dure pourtant depuis plus de trois semaines maintenant. Malgré cette décision, les médecins semblent, encore plus que jamais, décidés à obtenir tous leurs droits.

Tous avec un carton rouge à la main, les médecins résidents attendent toujours que leur délégation soit reçue par la Présidence pour qu'elle puisse remettre un courrier au président de la République. Une tentative qui a pourtant échoué durant le premier sit-in de mercredi dernier. « Nous organisons, aujourd'hui, encore une fois, un sit-in devant le siège de la Présidence après l'échec des négociations avec les deux tutelles, à savoir la Santé et l'Enseignement supérieur », nous a affirmé le docteur Merwane Sid-Ali, un des délégués des médecins résidents, membre du Collectif autonome des médecins résidents algériens, contacté hier par le *Midi Libre*.

Il faut dire que les médecins résidents ont été très nombreux à rappeler « n'avoir plus peur d'aucune sanction et qu'ils continueront à s'exprimer jusqu'à satisfaction totale et sans condition de toutes leurs revendications ». Il est important de rappeler que les médecins résidents envisagent « une démission collective des 7.000 médecins résidents à travers le pays comme dernier recours en cas de non satisfaction de leurs doléances ». **C. K.**

SALON INTERNATIONAL DU BÂTIMENT «BATIMATEC»

Opportunités de partenariat pour les entreprises algériennes

« L'important pour cet événement ne consiste pas seulement à conclure des transactions commerciales avec les partenaires étrangers exposants dans ce salon, mais également faire connaître les potentialités algériennes en matière de construction et d'urbanisme en précisant la configuration du patrimoine national. Il s'agit, en fait, de contribuer au programme de réalisation de 2 millions de logements pour le plan quinquennal 2010-2014 » a notamment déclaré, hier Mohamed Stiti, président du salon "Batimatec", au cours d'une conférence de presse organisée à la direction générale de la Safex.

PAR AMAR AOUIMER

Prévue du 9 au 13 mai prochain au Palais des expositions, la 14^e édition de Batimatec a déjà reçu la confirmation de 19 pays et 800 entreprises, dont 450 étrangères.

Les secteurs d'exposition dans ce salon sont aussi variés qu'importants en ce sens que l'ensemble des métiers inhérents à la construction et au bâtiment y sont présents et qui attireront les professionnels.

Il s'agit notamment des matériaux de construction (cimenteries, briqueteries, tuileries...), habitat et construction (plomberie, menuiserie, peinture, étanchéité et isolation, chimie du bâtiment...) de l'électricité et systèmes intégrés, voiries et réseaux divers, équipements et outillages, matériel de sécurité et différents services.

Concernant les thèmes devant être développés et décortiqués durant les journées techniques, il y aura notamment la présentation du programme de construction 2010-2014 (les tendances du logement promotion-

nel immobilier), le parachèvement de la construction et la mise en place de la nouvelle organisation de l'urbanisme et les métiers dans le bâtiment et les besoins en formation.

Aussi, les participants et les nombreux visiteurs spécialisés pourront assister à des conférences traitant le contrôle des corps d'état techniques, le béton cellulaire, et enfin, la qualification des entreprises pour l'accès à la commande publique dans le bâtiment.

Pour Stiti, la 14^e édition de Batimatec, qui est placée sous le patronage du président de la République, est un événement économique majeur propice pour dynamiser le secteur du bâtiment, car « il a pour mission de promouvoir la réalisation de logements. Ayant pour thème "Après le défi de la quantité, place à la qualité. Ce salon représente un rendez-vous incontournable pour l'ensemble des professionnels, des donneurs d'ordre et des pouvoirs publics en matière de promotion et de développement de tous les secteurs intéressant l'habitat, l'urbanisme, les matériaux de



construction, les équipements, les travaux publics, l'immobilier, le logement, les engins et véhicules de chantier, les outillages et les services liés aux activités des services en exposition ».

Stiti a également insisté sur les innovations et les opportunités d'acquisition de technologies et de savoir-faire par les entreprises nationales qui auront des occasions inouïes de contracter des formes de partenariat avec des firmes étrangères. « Lors de la 15^e édition de 2012, il y aura un espace de rencontres B to B et des possibilités pour sceller des joint-ventures et des contacts de partenariat sachant que de nombreuses socié-

tés mixtes ont été créées depuis dans le cadre du salon Batimatec » a-t-il ajouté. **A. A.**

DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS GAZIERS À IN SALAH Signature d'un contrat In Salah Gas-Pétrofac

La société In Salah Gas (ISG), une association entre Sonatrach, British Petroleum (BP) et Statoil a signé, hier, à Alger, avec le groupe britannique de services pétroliers, Petrofac, un contrat portant sur le développement des champs gaziers du sud d'In Salah pour un montant global de 1,185 milliard de dollars.

Le contrat signé en présence du P-dg de Sonatrach, Noureddine Cherouati, et de hauts responsables des groupes pétroliers de l'association ISG, porte sur le développement des champs gaziers de Hassi Moumène, Garet el-Befinat, In Salah et Gour Mahmoud. **R. E.**

INAUGURATION HIER DE LA 9^E ÉDITION DU DJAZAGRO"

Les firmes françaises et italiennes en force

Les entreprises françaises sont particulièrement entreprenantes durant ce salon de l'agroalimentaire, mais les firmes italiennes, au nombre de neuf, sont également actives durant cette manifestation économique et commerciale érigée en véritable pôle pour les professionnels et les industriels. Le Salon international de l'agroalimentaire en Algérie (Djazagro) a ouvert, hier, ses portes aux visiteurs professionnels dans sa 9^e édition en présence des responsables organisateurs de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), de la Safex et la société française, Comexposium ainsi que de Son Excellence l'ambassadeur d'Italie, Gianpaolo Cantini. Cette manifestation économique et commerciale se caractérise, essentiellement, selon les organisateurs, par un grand professionnalisme qui s'est manifesté cette année par une participation massive de firmes étrangères spécialisées dans le secteur des industries agroalimentaires. Il s'agit d'un salon en pleine croissance selon Christophe Painvin, directeur du salon qui n'a pas manqué d'expliquer cette image de marque de renom internationale par l'importance du marché algérien jugé comme « l'un des plus portés dans la région de la Méditerranée ». Sur une surface de 11.000 mètres carrés, la 9^e édition a

gagné non seulement en termes du nombre d'entreprises internationales et nationales participantes, mais aussi, dira Painvin, par la qualité des équipements exposés dans les domaines notamment d'emballages, de boulangerie, de process et des industries agroalimentaires dynamiques. Djazagro 2011 qui a réuni 360 exposants dont 67 sont des entreprises algériennes se caractérise par la promotion des métiers de base et le développement du secteur en facilitant l'accès aux jeunes par des offres avantageuses d'équipements de qualité. L'expérience, l'expertise et le savoir-faire des entreprises de France et d'Italie pourraient bien intéresser les entrepreneurs algériens en vue de tisser un partenariat gagnant-gagnant.

Les sociétés françaises et italiennes sont présentes en force à cet événement dédié aussi à la promotion des exportations algériennes, sachant que les entreprises algériennes versées dans l'agroalimentaire ont acquis une certaine notoriété. Marcel Reynders, responsable des ventes et export a souligné que l'entreprise qu'il représente, GOAVEC Engineering, spécialisée dans la réalisation des cuves de procédé et des installations automatisées pour les industries agroalimentaires, fournit des équipements de process pour les industries agroalimen-

taires, laiterie, cosmétiques et pharmaceutiques. La gamme s'étend, explique-t-il, des cuves de procédés complexes en acier inoxydable aux installations clé en main intégrant une automation globale d'usine.

« Renommée pour la qualité de ses cuves, l'entreprise s'est rapidement forgée un nom pour devenir une référence en matière de cristallisation de lactosérum, de fermentation et de maturation de crème » a-t-il ajouté. Les trois types d'appareils se répartissent en cuves à l'atmosphère, cuves stérilisables avec maintien de stérilité absolue et en cuves à atmosphère protégée « ultra-propres ». Marcel Reynders a souligné que le service client assure, quant à lui, la fourniture de pièces détachées, la maintenance préventive ou curative, les contrôles, les diagnostics et la remise à niveau et la modification d'équipements existants qu'ils soient ou non de la marque GOAVEC. Les visiteurs professionnels sont attendus à Djazagro, notamment les jeunes entrepreneurs pour acquérir des équipements prévus dans leurs projets agroalimentaires.

Les jeunes porteurs de projets sont en mesure de trouver les équipements et les technologies pour répondre à leurs besoins en matière de finalisation de mise en place de microentreprises. **A. A.**

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE

Chiffre d'affaires en hausse de 4% en 2010

PAR INES AMROUDE

Le secteur des Assurances en Algérie a réalisé un chiffre d'affaires (CA) de 80,7 milliards de dinars en 2010, en hausse de 4% par rapport à 2009, selon un bilan rendu public, hier, par le Conseil national des assurances (CNA).

Ce chiffre, qui exclut les acceptations internationales de la CCR (réassureur public) et la production des deux mutuelle (GAM et MAATEC), est plus important de celui avancé en début de l'année dans les prévisions de clôture du Conseil, estimé à 79 milliards (mds) DA. Il était de 59,2 mds DA à fin septembre et de 43,7 mds DA à la fin du premier semestre 2010. Le CA enregistré par le

secteur durant le seul quatrième trimestre 2010 a atteint 18,3 milliards de dinars (MDS DA), en baisse de 3,1% par rapport au 4^e trimestre 2009, dont 8,1 mds DA pour la branche automobile (+4,9%). Cette croissance "ralentie" (+13% en 2009), s'explique notamment par une baisse de 7,7% du CA de l'assurance contre les Incidents, accidents et risques divers (IARD) qui a perdu 4 points par rapport à 2009. La branche "Automobile", qui continue de représenter la moitié de la production totale du secteur, a progressé de 12,1% à fin 2010 (contre +19% en 2009), selon la même source. Cette évolution est due à l'augmentation des garanties dommages (tous risques et dommage-collision et vol-incendie) qui ont cru de 13% en 2010, explique le CNA qui rappelle la reprise enreg-

istrée par le marché de l'automobile à la faveur d'une croissance de 2,7% du volume des importations de véhicules durant l'année précédente. La part de cette assurance s'est ainsi renforcée par rapport à 2009 (49,6% contre 45%) au détriment de la part de la branche IARD qui a représenté 32,7% du portefeuille global en 2010 contre 37% en 2009. Totalisant une production de 26,4 milliards de dinars en 2010, en baisse de 7,7% par rapport à 2009, cette branche a reculé à cause du ralentissement des sous-branches Engineering (-15%) et Incendie (-6%).

Le "ralentissement des grands projets d'investissements initiés par les pouvoirs publics notamment dans le domaine de la construction" expliquerait en partie ce recul, estime le CNA. **I. A.**

A L'OUVERTURE DES MARCHÉS

Le pétrole se repliait légèrement

Les cours du pétrole se repliaient un peu, hier, en cours d'échanges européens, après de nouveaux développements en Libye qui apaisaient quelque peu les inquiétudes.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai ressortait à 125,99 dollars, en baisse de 66 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance reculait de 46 cents à 112,33 dollars. En début d'échanges asiatiques, le Brent est monté jusqu'à 127,02 dollars, un sommet depuis le 1^{er} août 2008, tandis que le WTI atteignait 113,46 dollars, son plus haut niveau depuis septembre 2008.

Les cours du baril, qui avaient engrangé plus de 7 dollars (+6,3%) la semaine passée à Londres, ont cependant rapidement effacé leurs gains, les investisseurs s'assurant quelques bénéfices alors que s'apaisaient quelque peu les inquiétudes sur la Libye et le Nigeria. Le colonel Kadhafi a accepté dimanche une "feuille de route" visant à trouver une issue pacifique au conflit en Libye, proposée par une délégation de l'Union africaine (UA). De même, "la nervosité du marché (quant à la situation au Nigeria) s'est un peu calmée aujourd'hui, alors qu'une première étape du processus électoral dans le pays a été franchie cette semaine", assuraient les analystes. Par ailleurs, les observateurs scrutent les rapports mensuels de l'Agence internationale de (AIE) et de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), tous deux publiés mardi. **R. E.**

LAGHOUAT

Programme de 9.000 logements sociaux locatifs

Les travaux de réalisation d'un programme de 9.000 logements sociaux locatifs (LSL) dans la wilaya de Laghouat seront lancés au cours de cette année 2011, a indiqué le directeur local de l'Office de la promotion et de gestion immobilière (OPGI).

« Il est projeté, à ce titre, le lancement, avant la fin avril, d'une tranche de 2.500 unités, le reste du programme, en phase d'études techniques et de sélection d'assiettes foncières au niveau des communes concernées, sera lancé ultérieurement », a précisé le responsable. Concernant les programmes destinés à la lutte contre l'habitat précaire, il est aussi prévu la réception de 3.200 unités réparties entre les régions de Bellil (1.200 unités), Laghouat (812 unités) et Aflou (500 unités). S'agissant du logement de type social participatif (LSP), une tranche de 628 unités est actuellement en cours de réalisation et sera livrée au cours de 2011. La construction de 1.054 logements de même type ainsi qu'une tranche de 100 unités à Aflou, sont en phase de finalisation de leurs procédures administratives. Au cours de l'année 2010, il a été réceptionné et attribué 26 logements promotionnels au chef lieu de wilaya dans le cadre de l'essai de ce type de logement, en vue d'évaluer sa réussite qui déterminera la poursuite de ce type de programmes, selon le même responsable. Dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009, la wilaya de Laghouat s'est vue accorder un programme de 5.952 LSL destinés à l'éradication de l'habitat précaire, a rappelé le directeur de l'OPGI.

TIZI-OUZOU

11 demandes de création de nouvelles exploitations agricoles

L'antenne de Tizi-Ouzou de l'Office national des terres agricoles (ONTA) a enregistré récemment onze demandes de création de nouvelles exploitations agricoles, émanant de propriétaires terriens privés, postulant pour l'obtention, à cet effet, de crédits sans intérêts, selon le directeur de cet organisme. « Nous accueillons quotidiennement des dizaines de jeunes venant s'informer sur les conditions et modalités de création de nouvelles exploitations agricoles », a indiqué ce responsable précisant que, sur les dossiers réceptionnés au niveau de l'ONTA, deux ont été fournis par deux agriculteurs potentiels disposant de superficies de 60 et 50 ha, « mais demeurées à l'état de friche depuis des lustres ».

CHLEF

13 établissements livrés dès la prochaine rentrée scolaire

Treize établissements de l'enseignement moyen et secondaire viendront renforcer le secteur de l'éducation de la wilaya de Chlef dès la prochaine rentrée scolaire, a annoncé la Direction du Logement et des Equipements Publics (DLEP). Les travaux de réalisation de ces établissements, en l'occurrence sept collèges d'enseignement moyen (CEM) et six lycées, sont en voie d'achèvement et seront réceptionnés au début de la rentrée scolaire, a indiqué DLEP. Parmi ce lot, trois lycées et cinq CEM font partie du programme de remplacement en dur des infrastructures scolaires conçues en préfabriqué. La réception de ces infrastructures permettra de clôturer le programme de remplacement en dur des établissements du cycle secondaire au nombre de 15 lycées prévus dans le cadre de ce programme. La DLEP a fait état également d'un nombre de 33 CEM sur les 35 prévus, à la faveur du même programme, dont les travaux sont achevés ou en voie de l'être, tandis que les deux restants sont en voie de lancement.

APS

BOUMERDES, AQUACULTURE

Vers l'ensemencement de 20 plans d'eau

Une vingtaine de plans d'eau de la wilaya de Boumerdes seront ensemencés avec plus de 200.000 alevins, d'ici la fin de l'année en cours, selon la Direction locale de la Pêche et de l'Aquaculture.

Cette opération d'envergure, qui intervient après la concrétisation de deux actions similaires en 2002 et 2003, vise à la promotion de l'aquaculture et de la pêche continentale au rang de "substitut par excellence" à la production halieutique, siège d'un net déclin ces dernières années, estime la même source.

La première étape de cette opération touchera les grands barrages de la wilaya, tels ceux d'El Hamiz et Keddara Bouzegza, ainsi que les barrages de moindre envergure, à l'instar des ouvrages de Beni Amrane, Oued Amara de Cap Djinet, Naciria, et Sidi Daoud, a ajouté la même source, qui signale que la seconde étape visera d'autres plans d'eau de la région.

Parallèlement, l'élevage aquacole se fera également dans des cages flottantes implantées dans des sites marins du littoral de la wilaya, retenus dans le cadre de cette même opération, a-t-on indiqué.

Dans le cadre des efforts d'extension et de valorisation de l'élevage aquacole et de la pêche continentale, la même source a fait état également de la mise en œuvre d'un ambitieux programme visant à les intégrer au secteur agricole, avec la contri-



bution de plusieurs autres secteurs concernés, et ce en prodiguant l'aide et l'assistance nécessaires aux agriculteurs, pour commencer (en alevins) les bassins d'irrigation agricole.

Une quinzaine d'aides en la matière ont été octroyées, depuis octobre 2010, à des paysans et exploitations agricoles, selon la même source, qui signale d'autres demandes pour des aides similaires (en cours d'étude), pour lâcher près de 100.000 alevins dans des bassins d'irrigation agri-

cole. Relèvement des revenus des agriculteurs et hausse de la production piscicole, avec son impact bénéfique sur la baisse des cours du poisson sur les marchés, sont les deux principaux objectifs attendus de ces opérations, dont l'intérêt écologique est aussi prouvé au niveau des sites abritant ce type d'élevage aquacole, considérant que le poisson est un "agent dépollueur" des milieux aquatiques, relève-t-on à la direction de la pêche et de l'aquaculture.

APS

OULED DJELLAL, JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES

Plus de 50 spécialistes présents

Une délégation de plus de 50 spécialistes prend part depuis samedi aux journées médico-chirurgicales, à Ouled Djellal (Biskra), où elle a entamé, dès son arrivée, les consultations médicales et interventions chirurgicales gratuites prévues lors de cette traditionnelle

rencontre. Dirigée par le Pr Abderahmane Benbouzid, chirurgien-orthopédiste à l'hôpital de Ben-Aknoun (Alger), cette délégation médicale pluridisciplinaire compte en son sein des spécialistes en chirurgie-pédiatrique, en médecine interne, en chirurgie-ophtalmologique, en chirurgie-esthé-

tique et en gynécologie-obstétrique. Ces journées sont organisées pour la 16ème année par l'hôpital Achour-Ziane de cette ville, distante de 98 km de Biskra.

Selon les organisateurs, l'hôpital a mis à la disposition de la délégation tous les moyens nécessaires en équipements médicaux, en produits pharmaceutiques et en véhicules tout-terrain pour les équipes devant effectuer des visites aux nomades des zones enclavées.

La liste des patients qui subiront les opérations lors de la manifestation, qui se poursuivra jusqu'à la mi-avril, a été précédemment établie et les cas jugés "délicats" seront envoyés vers les hôpitaux du Nord du pays.

Des rencontres scientifiques au profit de l'encadrement médical et paramédical des secteurs sanitaires de la wilaya sont programmées en marge des journées pour la formation continue des personnels de la santé. Pour le Pr. Benbouzid, ces journées ont, en premier lieu, "une dimension de solidarité" assumée par des staffs médicaux exerçant dans le nord du pays au profit de malades issus pour la majorité de catégories sociales démunies.

Selon la direction de l'hôpital, le bénéfice des actions médicales de cette manifestation n'est pas réservée aux seuls patients de Biskra mais inclut également des malades des wilayas voisines de Djelfa, de Batna, de M'sila et d'El Oued.

APS

GUELMA, TOMATE INDUSTRIELLE

Près de 2 millions de quintaux attendus

Les responsables du secteur agricole tablent sur une production de 1,9 million de quintaux de tomate industrielle dans la wilaya de Guelma où une superficie de plus de 2.700 hectares est réservée à cette culture, a annoncé la direction concernée.

« La production attendue dépasse de loin l'objectif tracé au titre du contrat de performance de la filière qui prévoit une production de 1,1 million de quintaux », s'est félicité le responsable du service de l'organisation de la production et de l'appui technique à la Direction des services agricoles, Sebti Ghedjati. Toutes les conditions techniques et organisationnelles ont été assurées par les responsables concernés, permettant d'atteindre, au titre de la campagne de cueillette en cours (15 mars-fin avril), des rendements de l'ordre de 700 quintaux par hectare.

Des conditions climatiques favorables à la culture de la tomate industrielle ont également favorisé le développement de ce créneau agricole en passe de devenir une des premières activités génératrice d'emplois et de richesses dans cette wilaya.

Des producteurs de tomate industrielle activant dans les régions de Boumhra-



Ahmed, Boucheggouf, Beni-Mezline et El Fedjoug notamment, qualifient les facilitations assurées par l'Etat, en vue de la promotion de cette filière "d'occasion en or" qu'il faut saisir pleinement. Les agriculteurs ont largement réinvesti ce créneau qui bénéficie désormais de toutes les commodités matérielles et organisationnelles nécessaires à son épanouissement, a souligné M. Ghedjati, rappelant, entre autres soutiens, la subvention de 4 DA par kilo-

gramme versée par les pouvoirs publics au lieu des 2 DA/kg appliqués auparavant.

L'on recense environ 500 agriculteurs activant dans cette filière à Guelma, a souligné le même responsable, précisant que des campagnes de sensibilisation et de vulgarisations sont régulièrement menées par les responsables concernés en vue d'une meilleure maîtrise des itinéraires techniques.

APS

ADRAR, 550 MILLIONS DE DINARS Y SONT CONSACRÉS

Toilettage des foggaras



Une enveloppe globale de 550 millions DA a été consacrée à la réalisation d'opérations d'entretien et de curage des foggaras de la wilaya d'Adrar, cela a été annoncé dimanche en marge du colloque international sur la foggara (Ci-Fog) qui se tient à Adrar. Un montant de 200 millions DA a été retenu à la faveur du

fonds de développement des régions (2008) pour une action d'entretien de grande envergure ciblant 64 foggaras à travers les daïras de Zaouiet Kounta, Reggane, Aoulef, Tsabi et Fenoughil, dans la partie sud de la wilaya, a indiqué la présidente du projet "Foggara" à la Direction des services agricoles de la wilaya, Hafida Benhassen.

APS

MILA

6 nouvelles UDS prochainement

Le secteur de l'Education dans la wilaya de Mila a bénéficié, au titre du programme 2011, de six unités nouvelles de dépistage et de suivi (UDS) en matière de santé scolaire, a indiqué la direction de l'Education. Ces UDS seront implantées dans les nouveaux lycées réalisés dans plusieurs communes, en l'occurrence Oued Seguin, Aïn Melouk, cité Boukerrana (commune de Chelghoum Laid), Ouled Khlouf, M'chira et Ferdjioua. La wilaya de Mila compte actuellement 40 unités de dépistage et de suivi, dont 28 permanentes et 12 semi-permanentes, réparties sur 5 établissements publics de santé de proximité. Elles couvrent plus de 191.000 élèves des différents paliers. L'encadrement médical de ces unités est composé de 43 médecins généralistes, 43 chirurgiens-dentistes, 20 psychologues (dont 6 dans le cadre de contrats de pré-emploi) et 52 paramédicaux. Les consultations médicales ont touché 98% des élèves ciblés, soit 187.000 élèves au cours de l'année scolaire 2009/2010. Les affections les plus courantes relevées en milieu scolaire sont la carie dentaire (24 % des écoliers), la baisse de l'acuité visuelle, l'anorexie et les maladies cardiaques. Les UDS sont confrontées à de nombreuses difficultés liées principalement au manque d'équipements, au transport des élèves des zones rurales, à l'absence de spécialistes pour prendre en charge certains cas dépistés, aux difficultés de coordonner la programmation des campagnes de vaccination avec les secteurs sanitaires et à un déficit en fauteuils dentaires. Des problèmes "compensés par les efforts et l'abnégation de l'encadrement" a assuré la Direction de l'Education.

ORAN

Plan de transport pour l'été

Un nouveau plan de transport et de circulation a été mis en place à Oran en prévision de la saison estivale, pour éradiquer les "points noirs" connus à la même période de l'an dernier en raison du flux automobile, selon la Direction des transports. Ce plan, qui sera mis prochainement à la connaissance des usagers de la route, prévoit l'ouverture de la circulation dans certaines voies et la fermeture d'autres pour une durée déterminée.

Il est question également d'interdire l'entrée au centre-ville des camions poids lourds qui, chargés de marchandises du port, empruntaient le boulevard front de mer, constituant un danger pour le bâti menaçant ruine dans cette partie de la ville d'Oran.

La même direction a rappelé l'initiative lancée par l'APC d'Oran durant la saison estivale précédente sous le slogan "Deux jours par mois sans voiture au boulevard front-de-mer" pour préserver l'environnement et assurer une fluidité à la circulation dans cette partie de la ville très fréquentée par les familles et les touristes. Il est prévu également, à long terme, la réalisation de quatre parkings automobile, pour organiser le trafic et éliminer les parkings illicites au centre-ville d'Oran, en attendant la généralisation de l'opération à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Ces infrastructures, qui verront bientôt le jour, permettront de mettre fin, un tant soit peu, au phénomène du stationnement anarchique.

APS

FRANCE

Le voile intégral interdit dans les lieux publics

Les femmes qui porteront un voile intégral dans la rue sont désormais passibles d'une amende de 150 euros et/ou d'un stage de citoyenneté, en conséquence de l'entrée en vigueur hier de la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage. En France, il y aurait environ 2.000 femmes intégralement voilées, selon diverses estimations. Le 31 mars, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant, a adressé ses instructions aux préfets et des consignes ont été données aux forces de sécurité pour éviter tout dérapage lors du constat d'une des deux infractions pénales créées.

«Dans le cas où une personne refuse de se prêter à un contrôle (...), les conséquences de ce refus devront lui être exposées et notamment la possibilité, si elle persiste, de la conduire dans des locaux de police ou de gendarmerie pour y procéder à une vérification d'identité», précise la circulaire du ministre.

Quant à l'infraction susceptible de viser les époux, relative au fait de forcer une personne à dissimuler son visage « par menace, violence, contrainte, abus d'autorité ou abus de pouvoir », elle est passible d'un an d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende. La peine sera doublée si la personne contrainte est mineure

R. I.

INDE

Anna Hazare, nouvelle icône de la lutte anticorruption

Anna Hazare, un Gandhien de 73 ans, a entamé une grève de la faim hier à New Delhi pour que le gouvernement adopte une législation plus stricte contre la corruption. Des milliers d'Indiens convergent depuis trois jours vers le centre de la capitale pour le soutenir.

Jantar Mantar était en ébullition alors qu'Anna Hazare, qui campe sur son « daïs » dans le centre de la capitale indienne, poursuivait sa grève de la faim entamée il y a trois jours. Des milliers d'Indiens sont venus soutenir ce militant, devenu le fer de lance de la lutte contre la corruption, tare dont n'arrive pas à se débarrasser le gouvernement indien, qui ne cesse d'accumuler les scandales depuis plusieurs mois.

Autour d'eux des manifestants de tous âges agitaient des drapeaux indiens, scandant des slogans contre le gouvernement ou entonnaient le chant patriotique « Vande Mataram ».

Héros de tout un peuple depuis l'annonce de sa grève de la faim « jusqu'à la mort », cet activiste hindou qui réfute toute allégeance politique, exige l'adoption d'une législation anticorruption plus stricte.

R. I.

CÔTE D'IVOIRE

Ban Ki Moon justifie les tirs contre le camp Gbagbo

Les tirs des hélicoptères français et onusiens visent à neutraliser les armes lourdes du camp Gbagbo. Ban Ki-moon a justifié ces tirs par les actes «inacceptables» du camp Gbagbo.

Selon un porte-parole des Nations unies, les appareils onusiens menaient des opérations pour «neutraliser les armes lourdes de Gbagbo (...) utilisées contre les civils et les Nations unies.

L'opération s'est poursuivie en fin de journée, avec l'envoi de deux nouveaux missiles dans le secteur de la résidence présidentielle vers 18H45 (locales et GMT), a rapporté un habitant. Des tirs nourris de mitrailleuses lourdes ont répondu dans ce quartier pro-Gbagbo a rapporté le journal *Le Figaro*.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a expliqué, dans un communiqué, que les Nations unies cherchaient à neutraliser les armes lourdes du camp Gbagbo après les attaques de la veille contre le QG d'Alassane Ouattara, le président élu reconnu par la communauté internationale. Le patron des Nations unies a répété des accusations de l'ONU selon lesquelles Laurent Gbagbo aurait profité de négociations en début de semaine pour «regrouper ses forces et déployer de nouveau des armes lourdes». «Ces actions sont inacceptables et ne peuvent



continuer», a affirmé Ban Ki-moon. Réagissant aux tirs, le camp Gbagbo a accusé la France d'avoir pour objectif d'«assassiner» le président sortant.

Des tirs à l'arme lourde avaient été entendus un peu plus tôt, vers 12H30 et 14 heures (locales et GMT) près du palais présidentiel, selon des témoins. «Il y a eu des tirs sporadiques ces derniers jours mais cette fois c'est beaucoup plus fort», a indiqué un habitant du quartier du Plateau.

Le Plateau et Cocody sont largement contrôlés par les forces fidèles à Laurent Gbagbo, qui s'y battent avec acharnement contre celles d'Alassane Ouattara. La veille, le Golf Hôtel d'Abidjan, qui sert de quartier général à Alassane Ouattara, avait

été attaqué au mortier par les forces de Laurent Gbagbo. L'Onuci a riposté, «conformément à leur mandat de protection de l'Hôtel du Golf où se trouve le président Ouattara et son équipe», a expliqué le porte-parole de l'Onuci. C'est la première attaque de ce type visant directement l'hôtel où est retranché le président élu et son gouvernement depuis le début de la crise ivoirienne il y a plus de quatre mois.

Les avocats français d'Alassane Ouattara, président ivoirien reconnu par la communauté internationale, ont demandé dimanche à l'ONU et à la France de «neutraliser les miliciens à la solde (du président sortant Laurent) Gbagbo et remettre à la justice le candidat battu».

MOYEN-ORIENT

La contestation se poursuit

Syrrie, Bahreïn, Egypte, Yémen... Le Moyen-Orient est en proie à une vague de contestation sociale et politique sans précédent qui touche la région.

Syrie

Cinq personnes ont été blessées par balle dimanche devant une mosquée dans la ville côtière de Baniyas, dans le nord-ouest de la Syrie, selon un témoin qui a attribué les tirs à «des sbires du régime». Les forces de sécurité syriennes ont bouclé dans la nuit de dimanche à lundi les accès à la ville de Baniyas, théâtre de meurtres à caractère religieux imputés à des miliciens partisans de Bachar al Assad, a rapporté l'agence Reuters sur la base de témoins hier. La contestation en Syrie reste cependant pour le moment circonscrite. Depuis le 15 mars, date du début de la contestation, ni Damas ni Alep, la deuxième ville du pays, n'ont bougé, et les protestations n'ont pas pris l'ampleur observée en Egypte ou en Tunisie.

C'est dû, selon les experts, à la frayeur inspirée par les services de sécurité et le chaos à l'irakienne, mais aussi par l'image réformatrice de Bachar al-Assad et l'enrichissement d'une classe marchande urbaine. Les protestations se concentrent notamment dans le gouvernorat agricole de Deraa, à 100 km au sud de Damas, où samedi les forces de l'ordre ont, selon un militant des droits de l'Homme, de nou-

veau tiré sur la foule qui scandait des slogans hostiles au régime durant des funérailles de manifestants. Il y a eu au moins deux blessés, selon cette source. Vendredi, le bilan avait été particulièrement sanglant, suscitant la réprobation des Etats-Unis, de l'Union européenne et de l'ONU qui ont notamment appelé Damas à respecter la liberté d'expression. La rédactrice en chef du quotidien gouvernemental *Techrine*, Samira al-Massalma, originaire de Deraa, a été limogée samedi après une interview à la télévision Al-Jazeera.

Bahreïn

Deux manifestants bahreïnais sont morts en détention, dont l'un des suites de blessures subies en tentant de résister à des agents de l'ordre, a annoncé dimanche le ministère de l'Intérieur. L'autre a été retrouvé mort samedi dans sa cellule. Les autorités ont mis fin à la mi-mars à une contestation d'un mois menée par les chiites qui forment la majorité de la population autochtone. La répression a été suivie de rafles et 400 personnes ont été arrêtées selon l'opposition chiite.

Egypte

Quelques centaines de manifestants occupaient toujours dimanche matin la place Tahrir au Caire au lendemain d'affrontements qui ont fait un mort et 71 blessés. Leur nombre déclinait toutefois au fil des heures et l'armée, qui avait

menacé de les faire évacuer, n'a pas mis cette menace à exécution. Ces événements témoignent d'une récente montée des tensions autour du rôle de l'armée.

Après une période de large consensus sur son action pour stabiliser le pays et organiser le retour à un pouvoir civil élu promis pour la fin de l'année, elle est accusée de freiner les réformes deux mois après la chute du président Hosni Moubarak. L'armée a aussi été mise en cause ces derniers jours pour la traduction en justice du blogueur qui l'avait critiquée.

Yémen

Les villes yéménites de Sanaa et de Taëz ont connu des combats de rue entre manifestants et policiers. Un manifestant a été tué et des dizaines de personnes ont été blessées dans ces heurts qui se sont poursuivis une bonne partie de la nuit, selon un bilan fourni dimanche par des sources médicales et par des comités encadrant les protestations contre le régime. Les monarchies arabes du Golfe, inquiètes de la poursuite des violences au Yémen, où la crise dure depuis mi-janvier, s'apprêtent à relancer leurs efforts pour une transition politique chez leur voisin du sud. Le président Saleh, au pouvoir depuis 32 ans, a rejeté vendredi une médiation proposée par le Qatar prévoyant qu'il cède le pouvoir. En signe de colère, il a rappelé son ambassadeur à Doha.

R.I./ Reuters



PREMIER SHOWROOM "RENAULT SPORT" DANS LE MONDE À BLIDA

L'exception Renault Algérie



Le premier showroom Renault Sport a ouvert ses portes non en Europe ou en Amérique, mais en Algérie, plus précisément dans la ville de Blida. C'est Stephan Galoustian, directeur général de Renault Algérie et Karim Benkiar, patron de l'affaire, qui ont inauguré ce premier show room dédié à la version Sport de la marque au Losange.

Lire page 12

60 JOURNALISTES AU 2^E RALLYE DES MÉDIAS

COMPÉTITION ET JOIE ENTRE ALGER ET TUNIS

Lire page 12

ESSAI PEUGEOT 508
LA PURETÉ, L'ELEGANCE
ET LA PUISSANCE D'UNE
VRAIE ROUTIÈRE

Lire page 14



BMW GROUP

Records historiques de ventes en mars 2011

BMW Group vient d'enregistrer un nouveau record en matière de vente durant le mois de mars 2011. Une preuve de plus sur la bonne santé du groupe munichois qui ne cesse d'évoluer dans le bon sens.

Ainsi, les ventes ont atteint un total de 165.842 voitures pour les marques BMW, MINI et Rolls-Royce. Les ventes ont largement dépassé celles de la même période de l'année 2010 (141.717 automobiles vendues soit une hausse de

17%), et pulvérisé le précédent record enregistré en décembre 2007 (152.721 unités). Les marques BMW et MINI ont, elles aussi, battu de nouveaux records de ventes.

Au cours du premier trimestre, les trois marques du Groupe ont progressé de 21,3% par rapport au premier trimestre 2010, soit 67.000 automobiles de plus vendues sur la période pour atteindre un total de 382.758 (contre 315.630 en 2010) unités. Sur le seul mois de mars, les ventes de BMW Group ont progressé sur tous les continents et presque tous les marchés. L'augmentation a été de 7,8% en Europe (93.540 automobiles vendues), de 52% en Asie (35.048 unités) et de 18,6% sur les marchés d'Amérique du Sud et du Nord (32.020 unités).

La croissance du mois de mars s'expli-

que en partie par les bons résultats des grosses berlines, les meilleures performances étant réalisées par la BMW Série 5. En l'espace d'une année, les ventes de ce modèle ont doublé (+114,5%) pour atteindre 30.954 véhicules vendues en mars 2011.

La nouvelle BMW Série 5 reste très clairement leader de son segment avec plus de 200.000 unités vendues depuis son arrivée sur le marché, il y a un an.

En France, les immatriculations du BMW Group de voitures particulières (VP) ont augmenté de 11% par rapport à mars 2010, soit une performance nettement supérieure au marché français (+6,1%). Sur le mois de mars, BMW Group France a vendu au total 6.475 voitures contre 5.826 un an auparavant.



PREMIER SHOWROOM "RENAULT SPORT" DANS LE MONDE À BLIDA

L'exception Renault Algérie



Le premier showroom Renault Sport a ouvert ses portes non en Europe ou en Amérique, mais en Algérie plus précisément dans la ville de Blida. C'est Stephan Galoustian, directeur général de Renault Algérie et Karim Benkiar, patron de l'affaire qui ont inauguré ce premier show room dédié à la version Sport de la marque au Losange.

Le showroom est situé en centre ville de Blida, il occupe une superficie de 220 m² où sont exposés Nouvelle Mégane RS, Clío Gordini RS, Mégane coupé et Mégane GT Line.

Une boutique de 20 m² est installée à l'intérieur du showroom où sont exposés l'ensemble des produits dérivés Renault Sport, tels que des polos, T shirts, chemises, portes clés, miniatures et des accessoires divers comme l'intéresse de plus en plus la jeunesse algérienne. Pour sa part, Mme Amina Benkiar, directrice des ressources humaines, retracera un résumé sur l'historique des établissements Benkiar et leur aventure dans le domaine du commerce de l'automobile.

Lors de cette inauguration, le boss de Renault Algérie a exprimé sa satisfaction quant à la

nouvelle inauguration qui se veut selon lui « Le premier showroom Renault Sport dans le monde ». Il précisera aussi que Renault Algérie, leader du marché algérien de l'automobile fournira des efforts pour développer ce segment en Algérie qui intéresse de plus en plus la jeunesse algérienne. Pour sa part, Mme Amina Benkiar, directrice des ressources humaines, retracera un résumé sur l'historique des établissements Benkiar et leur aventure dans le domaine du commerce de l'automobile.

KIA Motors Algérie

Comme partout dans le monde, KIA Motors enregistre des progressions fulgurantes en matière de commercialisation de véhicules. Ainsi, la qualité des modèles et la gamme qui s'enrichit au fil des années ont fait que la marque sud-coréenne gagne du terrain un peu partout dans les marchés mondiaux.

Le marché algérien n'est pas en reste puisque KIA Motors Algérie annonce dans un communiqué un bond de 104% de progression de ses ventes globales durant le premier trimestre de l'année 2011, ce qui représente un total de 4 676 unités vendues. Durant le premier trimestre de l'année en cours, KIA MOTORS ALGERIE a réalisé de belles performances grâce à certains modèles qui lui ont permis ce succès ; la Picanto dans le segment A avec 2.992 unités vendues soit une évolution annuelle de 192,76%, le K2700 avec 787 unités vendues soit une évolution annuelle de 138,48% et le nouveau Sportage avec 390 unités vendues.

« Avec les résultats très encourageants réalisés lors du premier trimestre de cette année, toute l'équipe de Kia Motors Algérie se défiera afin de répondre aux besoins de nos clients et cela dans les plus brefs délais », souligne Abdelhamid Achaïbou, le directeur général de Kia Motors Algérie. Par ailleurs, il faut noter que la Kia Cee'd et le K3000s ne font plus partie du catalogue de Kia Motors Algérie, ce qui explique l'absence de ventes durant ce premier trimestre de cette année.

A noter enfin que l'escalade de la Tunisie a été choisie afin de permettre aux journalistes de faire ressortir des articles ou des reportages susceptibles d'intéresser le touriste Algérien qui souhaite se rendre en Tunisie pour ses prochaines vacances. La Tunisie étant la première destination des Algériens.

ESSAI PEUGEOT 508

La pureté, l'élégance et la puissance d'une vraie routière

La gamme des berlines routières "made in Peugeot" représentée par les 407 et 607 laisse place à une voiture mieux cousue et raffinée. Il s'agit de la Peugeot 508 déclinée en deux silhouettes, berline et SW. Conçue en France pour tous les marchés où Peugeot est présente, la 508 sera aussi fabriquée au courant de l'année 2011 en Chine pour le marché local, un marché destiné à accueillir la moitié des ventes mondiale de la voiture.

Mise à l'épreuve des routes sous le beau soleil d'Alicante dans le sud Espagnol, la Peugeot 508 s'affirme et confirme tout le bien qu'on raconte d'elle avant sa mise en circulation. Fièrement présentée par les responsables de Peugeot présents aux essais presse, la 508 titillera très certainement les routiers allemands particulièrement le Passat de Volkswagen, officiellement placée dans le collimateur de la marque au Lion.

Testée avec deux motorisations à savoir le 1.6 THP essence de 156 ch et le fameux 2.2 HDI de 204 ch GT, les sensations éprouvées sont sans appel : la Peugeot 508 joue dans la cour des grands notamment par son design raffiné, épuré, tiré de la nouvelle identité de marque de Peugeot (inauguré sur le concept SR1) mais aussi par le degré élevé de la finition intérieure, de la qualité des matériaux et du confort de la berline. A tout cela, Peugeot a mixé une technologie taillée au sur mesure notamment avec un affichage tête haute en couleur, une climatisation quadri-zone, accès et démarrage mains libres. Ainsi, la Peugeot 508 nous a procuré un vrai plaisir de conduite et une ambiance haut de gamme.

Un style en effervescence

La Peugeot 508 est plus longue que la 407 de 10 cm ce qui porte sa longueur à 4,792 m. Large de 2,068 m et haute de 1,456 m, la 508 dispose d'un empattement de 2,817 m. Lors de sa présentation, M. Marc Bocqué, chargé de la communication mondiale chez Automobiles Peugeot, a tenu à préciser que la nouvelle berline routière de Peugeot est parfaite. « Nous avons répertorié l'ensemble des insuffisances sur la 407 que nous avons soigneusement corrigées sur la 508, elle incarne le renouveau chez Peugeot ».

La face avant de la Peugeot 508 s'identifie par une bouche plus petite que celle de la 407, une calandre massive "dite flottante" et des projecteurs de feux bi-xénon étirés et plus fins à canons de LED. Le Capot en aluminium quant à lui présente un bosselage potelé et le nouveau Lion bien visible s'installe au creux d'un embout qui lui sert d'écran. Le nom « Peugeot » en lettre s'installe à droite de la calandre. Vue des côtés, la voiture est classe et épuré plaqué de contours des surfaces vitrées en chrome satiné visible sur certaines versions. La ligne de caisse est d'une élégance remarquable, coussu e d'un creux qui donne plus de rigueur au profil de la 508. Sur la déclinaison SW le jet vers l'arrière du véhicule étalé sur ses hanches est bien façonné rehaussé par la présence d'un toit panoramique en verre placé dans la continuité du pare-brise, et les barres de toit dentelées en aluminium complète le fusionnement avec la carrosserie de 508 SW.

De l'arrière, la berline version GT offre deux belles sorties d'échappement qui procurent une impression de force et de sportivité. Peugeot 508 avance un coffre frôlant le pare-chocs, avec la présence d'un jonc de chrome de forme horizontal placé sur la malle donnant une autre touche d'élégance à la poupe de la voiture. Les feux de la routière sont frappés de trois griffes rouges renflées, qui cache bien les trois rangées de 6 LED dominant plus d'impact de visu notamment la nuit.

Technologiquement vôtres

La montée en gamme est clairement visible sur l'habitacle de 508 et la bonne disposition des éléments sur le poste de conduite nous a très vite facilité la prise en main de la voiture. La planche de bord massive confirme le style, l'éclat et la sobriété du véhicule et les



matériaux ainsi que l'assemblage viennent en appui pour conforter le sentiment de guète ressentie à bord du véhicule. Les plastiques soigneusement entreposés et moussés se précisent sur une grande partie de la planche de bord. Les mallettes pour la navigation sont placées à portée de main à quelques centimètres de la boîte à vitesse. L'accoudoir quant à lui est maniable seulement en longeur et non réglable en hauteur, il renferme un espace de rangement qui est bien venu en vue du manque de ses derniers sur cette berline.

La partie arrière de l'habitacle propose trois vraies places avec un gain de 5 cm d'espace au genou qui manquait sur la 407. Le confort bas son plein pour les passagers arrière avec la mise en place d'un réglage de température séparé rendu possible avec la présence de la climatisation quadri-zone qui est une nouveauté sur ce segment. En terme de volume de coffre, 508 cartonne et autorise 515 dm³ pour la berline et 560 dm³ pour la déclinaison SW. En rabattant les dossiers qui sont fractionnable 2/3 - 1/3 à l'aide d'une commande (placée dans le coffre pour la version SW), le volume est de l'ordre de 1381 dm³ (1581 l) pour la berline et 1598 dm³ (1865 l) pour l'SW.

Il semblerait que Peugeot s'est penchée sur du high-tech pour pimenter l'aspect technologique de la 508. Ainsi, la 508 est équipée d'un affichage tête haute en couleur maniable grâce à des boutons placés dans un boîtier qui se trouve à gauche en dessous du volant, une climatisation quadri-zone, feux de route « adaptatifs » bi-xénon directionnels avec signature LED, accès et démarrage mains libres, freins de stationnement électrique automatique, message lombaire électrique du conducteur, hi-fi JBL avec voie central, lumière douce au niveau du plafonnier... des éléments qui renforcent l'agrément de vie à bord de 508.

Un comportement routier sécurisant et dynamique

Sur la route ou au passage des zones cabossées, l'habitacle de la 508 absorbe bien les éventuels bruits qui en découlerait. La berline de Peugeot présente un frein de stationnement électrique et automatique qui se desserre automatiquement dès la première accélération et qui s'actionne de lui-même à la coupure du moteur. Aussi, l'aide au démarrage en pente maintien la voiture à l'arrêt en pente pour environ deux secondes après avoir lâché la pédale de frein. Peugeot confirme encore une fois sa bonne réputation concernant les liaisons au sol. Ainsi au volant du modèle équipé du bloc essence 1.6 THP de 140 ch, le nouveau train avant pseudo-MacPherson vient en régulateur de tenue de route, et un second train avant à double triangulation à pivot découpé équipe la version GT nous à procurer sur les nombreuses accélérations sur route ou autoroute de la région d'Alicante un sentiment d'un comportement dynamique, qui a contribué à des poussées redoutables notamment avec le moteur 2.2 HDI FAP de 204ch doté de la boîte automatique à six rapports.

Peugeot à alléger la 508 de 25 kg et ainsi nous avons appréciés la disponibilité du bloc moteur pour donner quelques belles accélérations avec une forte adhérence. La 508 dispose d'un excellent freinage qui reste un bon point marqué pour un maximum de sécurité.

Pour ce qui est de la direction, elle est précise, et pour un stationnement en toute aisance, les radars de

recul sont là en appui. Au roulé, les amortisseurs semblent être au diapason du reste des équipements et la présence des ESP, ASR, ABS, REF et AFU rassurent.

Une génération de moteurs puissants et écologiques

La version haute de la 508, en l'occurrence la GT testée pour vous et proposée avec une finition haute et propulsée par un nouveau bloc moteur de 2.21 HDI FAP de 204 ch et couplé à une boîte automatique à six rapports. Le moteur développe de belles performances. Ce bloc de 16 soupapes et à double arbre à cames en tête développe un couple maximal de 450 Nm à 2000 tr/min. La consommation en cycle mixte chute de 20% par rapport à la 407 et les rejets en CO₂ baissent de 223 g/km (sur une 407 V6 HDI) à 150 sur la GT, soit un recul de 73 g.

Les gammes de moteurs de la 508

Diesel HDI FAP :
- 1.6 l e-HDi FAP 82 kW (112 ch), 270/285 Nm, Boîte pilotée à 6 vitesses (BMP6); CO₂ : 109 g/km.
- 1.6 l HDi FAP 82 kW (112 ch), 240/254 Nm, Boîte manuelle à 5 vitesses ; CO₂ : 124 g/km.
- 2.0 l HDi FAP 103 kW (140 ch), 320/340 Nm, Boîte manuelle à 6 vitesses; CO₂: 125 g/km.
- 2.0 l HDi FAP 120 kW (163 ch), 340 Nm, Boîte automatique à 6 vitesses ; CO₂ : 149 g/km.
- 2.2 l HDi FAP 150 kW (204 ch), 450 Nm, Boîte automatique à 6 vitesses ; CO₂ : 150 g/km.

Essence THP / VTI :

- 1.6 l VTI 88 kW (120 ch) ; 160 Nm. Boîte pilotée à 6 vitesses (BMP6) ; CO₂ : 144 g/km.
- 1.6 l THP 115 kW (156 ch) ; 240 Nm. Boîte manuelle à 6 vitesses ; CO₂ : 149 g/km.
- 1.6 l THP 115 kW (156 ch) ; 240 Nm. Boîte automatique à 6 vitesses ; CO₂ : 164 g/km.

La technologie e-HDi :

La technologie e-HDi intègre la marque Peugeot pour la première fois sur 508 avec un Stop & Star de nouvelle génération, un bloc moteur 1.6 l HDI à 6 rapports avec une consommation de 4.4 l/100 pour 115 g/km.

Pour le marché algérien, la Peugeot 508 est proposée avec deux niveaux de finitions, « Allure » superbement équipés avec trois choix de motorisations: essence, avec le THP 1.6 litres de 156 ch couplé à une boîte manuelle BVM à six rapports et diesel avec le 2.0 HDI FAP de 140ch drivé par une boîte manuelle BVM 6 et un second bloc moteur diesel, le 2.0 HDI FAP 163ch équipé d'une boîte à vitesses automatique BVA à six rapports.

Le second niveau est représenté par la 508 GT pourvu d'un bloc moteur puissant, le HDI 2.2l de 204 ch, couplé à une boîte de vitesse automatique BVA6. La GT permettra une conduite à trois positions : automatique, manuelle et en mode sport.

Tarifs de la Peugeot 508 en Algérie :

-Peugeot 508 Allure 1.6l Ess 156 ch :
2 479 000 TTC
-Peugeot 508 Allure 2.0l HDI FAP 140 ch :
2 639 000 TTC
-Peugeot 508 Allure 2.0l HDI FAP BVA 163ch :
2 809 000 TTC
-Peugeot 508 GT 2.0l HDI FAP BVA 204ch :
3 790 000 TTC.

GERMAN MOTORS SERVICE

Great Wall Wingle 4X2 simple Cabine

La marque automobile chinoise Great Wall continue de se déployer et de séduire notamment avec une gamme de Pick-up déclinés en différentes versions dont le Wingle 4x2 simple cabine. Le fer de lance des Pick-up Great Wall demeure incontestablement le Wingle simple cabine en version 4X2. Idéal pour les jeunes fellahs, les commerçants du détail et les livreurs tous genres, ce pick-up est un véritable mastodonte. Son facelift opéré depuis quelques mois l'a rendu plus statuaire, plus dynamique et encore plus beau à regarder.

Le pick-up de Great Wall présente une face avant plus musclée avec un nouveau bouclier, une nouvelle calandre

ainsi que de nouveaux blocs optiques. Le Wingle est long de plus de 5 mètres pour une largeur de 1,8 mètre et une hauteur de 1,73 mètre. Il possède un empattement de plus de 3 mètres. Sa benne est d'une longueur de 2,28 m et une largeur de 1,52 m.

Le pick-up 4X2 Wingle simple cabine est doté à l'avant, d'une double suspension indépendante de type hydraulique et barres de tension alors que pour l'essieu arrière, on retrouve une suspension hydraulique avec ressorts à lames. Le système de freinage est à disque pour l'avant et à tambour pour l'arrière.

Coté motorisation, le Great Wall Wingle est animé d'un bloc moteur 2.8 litres turbo diesel (TCI) common rail

à quatre cylindres en ligne développant 95 ch à 3600tr/mn. Il consomme 7 litres au 100km pour un réservoir de 70 litres. Le pick-up Wingle est doté en série d'une panoplie d'équipements comme par exemple la direction assistée, la climatisation, les jantes en alliage, un accoudoir central, le verrouillage centralisé des portes, le pare choc avant ton carrosserie ou encore le 3e feu de stop. Il est disponible avec plusieurs coloris : Gris cèdre, gris argent, blanc, bleu cèdre, blanc gris et noir.

Le Wingle simple cabine 4X2 est facturé au prix de 1.220.000 dinars TTC, 1.070.000 dinars en prix ANDI, 770.000 dinars en licence moudjahidine et enfin, 1100.000 dinars en prix Ansej.

60 JOURNALISTES AU 2^E RALLYE DES MÉDIAS

Compétition et joie entre Alger et Tunis

Organisé par nos confrères de Dzautos.com, le rallye des médias verra sa deuxième édition regrouper une soixantaine de journalistes et de professionnels des médias algériens dans une course automobile qui les mènera de la capitale algérienne à Hammamet Yasmine en Tunisie puis faire le retour vers Alger. Dzautos.com vient d'annoncer l'organisation du deuxième rallye des médias après le succès de la première édition qui s'est déroulée l'année dernière. Ainsi, les organes de la presse nationale (journaux, radio, télévision) seront bientôt conviés à prendre part à cet événement qui est "une compétition de sport mécanique durant laquelle les journalistes transporteront leurs rivalités professionnelles sur les 2.000 kilomètres que représente le parcours Alger-Hammamet Yasmine-Alger" selon le communiqué des organisateurs qui signalent que ce rallye est organisé avec le concours de la fédération

nationale des sports mécaniques et des concessionnaires automobiles.

Cette année, ce sont une soixantaine de journalistes (environ 30 médias) qui auront le privilège d'être les acteurs de la 2ème édition du Rallye des Médias. L'année passée, la 1ère place est revenue à l'équipe de la Radio El Bahdja (BMW X1) alors que la deuxième et troisième place sont revenues à l'équipe du Jeune Indépendant (Opel Insigna) et Kenza Communication (Chevrolet Captiva).

Le communiqué de Dzautos a détaillé le règlement de cette course automobile, qui est comme suit :Les concessionnaires automobiles, dans le cadre d'une opération de jumelage avec les medias, engageront des

véhicules qui seront pilotés par des journalistes. Chaque véhicule représente un seul équipage. Un équipage est constitué d'un journaliste et d'un photographe, sinon deux journalistes.

Le principe de ce rallye implique aux journalistes de parcourir un trajet bien défini, en un temps et une vitesse également bien définis. Ces paramètres sont fournis par une voiture témoin qui aura préalablement effectué le trajet du rallye. La vitesse maximale est généralement de 70 km/h.

L'objectif est de se rapprocher le plus possible du temps réalisé par la voiture témoin. Les déviations du trajet ainsi que le fait de rouler à des valeurs supérieures à la vitesse maximale tolérée, induit des pénalités. Des contrôles secrets sont placés tout

au long du trajet afin de veiller au respect des règles. Le véhicule qui totalise le moins de pénalités est logiquement vainqueur. Il est également à noter que le rallye se déroule sur la voie publique ouverte aux usagers de la route. Un équipage peut très bien tomber dans des embouteillages, avoir une crevaillon ou toute autre impondérable qui l'empêche de maintenir la vitesse moyenne de roulage. Le co-pilote doit alors calculer le temps perdu et par la suite indiquer au pilote la vitesse à laquelle doit rouler et pendant combien de secondes afin de retrouver la moyenne de roulage indiquée sur le road-book.

A noter enfin que l'escalade de la Tunisie a été choisie afin de permettre aux journalistes de faire ressortir des articles ou des reportages susceptibles d'intéresser le touriste Algérien qui souhaite se rendre en Tunisie pour ses prochaines vacances. La Tunisie étant la première destination des Algériens.



LA CORNICHE JIJELIENNE ET LE PARC DE KISSIR

Un été au printemps

La corniche jijelienne vit un printemps à la température presque étouffante, annonciateur, c'est le moins qu'on puisse dire, d'une saison estivale où il ne sera pas un luxe de piquer une tête dans l'eau fraîche de la Méditerranée.

Des "estivants" sont d'ailleurs déjà en place, même si la météo reste encore capricieuse, le temps pouvant souffler le chaud et... le froid.

Les interminables files de voitures et de bus, venus de différentes wilayas du pays, circulant le long de la RN 43 (Béjaïa-Jijel), renseignent mieux que tout autre indicateur sur l'attrait exercé par cette contrée édenique.

Le parc animalier de Kissir, à quelques encablures à l'ouest du chef-lieu de wilaya, est également littéralement pris d'assaut par des visiteurs dont le nombre ne cesse d'augmenter en cette période de l'année. Des visiteurs, généralement estimés entre 6.000 et 8.000 personnes par jour, y sont enregistrés en ce mois d'avril.

Le parking attendant à cette structure semble ne plus pouvoir répondre aux besoins des visiteurs, contraints de se garer le long de la route, a-t-on constaté. Le gérant de cet espace aménagé a du mal à "contrôler" la situation du fait d'un déferlement sans précédent d'engins à quatre roues. Des gendarmes de la circulation routière, placés dans un carrefour névralgique, veillent à la sécurité routière et à la fluidité du trafic en cas de congestion au moment de



l'arrivée des visiteurs. A l'intérieur, cela pullule de monde, surtout de bambins qui font connaissance, les yeux écarquillés, avec la riche faune qui égaye ces lieux sécurisés par des agents de la direction du parc, prompts à être à l'écoute ou satisfaire les doléances de tout visiteur. Outre un musée présentant une palette d'animaux du terroir, toute une batterie d'équipements de loisirs (balançoires, autos, avions, trampoline...) est mise à la disposition des tout-petits que les parents ont beaucoup de mal à contenir.

Dans ce parc, la restauration rapide est assurée par des

kiosques gérés par des exploitants privés qui préparent, entre autres, des brochettes et des pizzas, en plus des boissons rafraîchissantes. Il est loisible de constater que ce "petit paradis", ouvert en juillet 2006, a fait son petit bonhomme de chemin pour s'affirmer et devenir un vrai pôle touristique. L'espace où vit la louve de Serbie, qui s'était récemment essayée à une "escapade" avant de retrouver ses pénates, est l'un des endroits devant lequel l'on doit jouer des coudes pour découvrir la "fugueuse".

Belle et rebelle dans ce beau panorama, la côte-ouest qui commence à Jijel pour se prolonger

jusqu'à Ziama-Mansouriah, à travers rivages et virages, offrait, ce vendredi, un spectacle à couper le souffle, dopé par un temps splendide. Au loin, la mer bleue, calme avec quelques lames se brisant de temps à autre sur les rochers, est un chef-d'œuvre et une invite à des artistes plasticiens pour les mettre à l'épreuve devant leurs chevalets.

Des embarcations ont déjà pris le large pour tenter de ramener du poisson, étalé à la vente, à un jet de pierre du "Grand phare" (Ras el Afia), le long de cet axe routier. De grosses pièces, exposées sur des étalages de fortune, trouvent preneur en dépit du prix

plutôt élevé. Les nombreuses petites criques, en contrebas, ont, elles, reçu leurs premiers baigneurs à la faveur d'une sensible montée du mercure, en ce jour de repos. C'est le cas aussi de la plage du Grand phare qui a connu un "baptême de trempette, cuvée printemps 2011".

Les aménagements réalisés dernièrement sur cette portion de la corniche offrent également un espace de repos où l'on peut contempler la beauté du paysage, notamment en fin de journée, avec le coucher du soleil que moult photographes ne peuvent s'empêcher d'immortaliser.

De ce promontoire doté de balustrades, il est aisé de trouver des bancs publics et un espace pour stationner sa voiture, sans risque de se faire cogner par d'autres conducteurs imprudents.

Il n'y a pas que les amoureux de la nature qui admirent l'horizon bleu. Des joggeurs sont également là pour s'oxygéner en arpentant l'asphalte longeant le littoral. Sportifs invétérés et avertis, ils avalent des kilomètres sur l'accotement, sous le regard, tantôt indifférent, tantôt curieux des estivants qui semblent beaucoup plus intéressés par ce don de la nature qu'est la corniche, où le bleu et le vert cohabitent dans une parfaite harmonie, telle une belle symphonie.

A TRAVERS UNE EXTRAORDINAIRE REMONTÉE BIOLOGIQUE

Le Parc national de Chréa, un lieu féerique



"Tamesguida", a confirmé, à l'APS, le directeur du parc.

Ce phénomène est apparu à la faveur de la réhabilitation des zones d'habitat de ces espèces qui ont retrouvé les conditions naturelles de leur évolution, à l'abri des prédateurs, a

expliqué M. Ramdhane Dehal.

En collaboration avec des scientifiques et des universitaires, la Direction du parc est actuellement en train de mettre en œuvre un ambitieux programme d'éthologie animale pour recenser l'ensemble de la faune locale, préserver et améliorer son milieu naturel.

Outre le singe Magot, qui a proliféré ces dernières années sur une aire protégée de plus de 5.000 hectares de forêt et de maquis, l'hyène est également très présen-

te sur le mont de Tamesguida aux côtés d'autres espèces comme le chat sauvage, le chacal, la belette ainsi qu'une riche variété d'oiseaux.

Pourtant, pour les visiteurs et les habitants des gorges de La Chiffa, sur la route qui mène à Médéa, c'est le singe Magot qui demeure la principale attraction des visiteurs, plus particulièrement des enfants qui aiment taquiner cet animal.

Depuis quelque années, "nous avons constaté un retour important du singe Magot, ce qui constitue un signe encourageant pour les efforts déployés pour la régénération et la protection autant des espèces animales que végétales locales", a précisé le directeur du parc qui caresse l'espoir de voir un jour cet espace retrouver toute sa diversité faunique.

En empruntant la route qui mène aux gorges de la Chiffa, il est loisible pour les visiteurs de la région de rencontrer des groupes de singes Magot qui investissent les abords de la route en quête de nourriture. Cette population de macaques est fortement concentrée sur les crêtes rocheuses qui surplombent l'auberge, appelée communément "Ruisseau des singes" où toutes les conditions d'évolution de cette espèce sont réunies, notamment la présence de sources d'eau et l'abondance de ressources alimentaires (feuillage, graines,

racines, fruits, etc.)

Même si le Magot est protégé par la loi, cette protection ne peut être vraiment efficace lorsque le milieu dans lequel il vit est également protégé, estiment des chercheurs qui s'intéressent à cette espèce.

Animal très social, le singe Magot suscite à chaque rencontre un plaisir et une curiosité toujours renouvelés mais demeure très sensible à toute perturbation de son milieu qui pourrait constituer une menace pour sa survie, estime le directeur du parc.

Végétarien, le singe Magot constitue, de par son mode alimentaire, un facteur prépondérant dans la préservation de l'équilibre forestier et la régénération végétale.

En matière de prédation, il n'existe au niveau de la réserve aucune espèce qui pourrait constituer une menace pour le singe Magot, dont le principal ennemi demeure l'homme. Il est à rappeler que la colonie de singes Magot qui vit dans le Parc national de Chréa a fait l'objet en 1986 d'une visite du DUC d'Edimbourg en sa qualité de président du Fonds mondial de la vie sauvage.

L'intérêt que suscite le singe Magot, selon les spécialistes du Parc national de Chréa, obéit à un souci de vulgarisation d'une culture écologique qui vise à améliorer les rapports entre l'homme et son environnement.

Une extraordinaire remontée biologique est observée depuis quelques années au niveau du Parc national de Chréa (Blida), avec la résurgence de la flore et la faune, notamment la réapparition de certaines espèces animales.

"Il y a une remontée biologique à tous les niveaux de la faune et de la flore avec plus particulièrement une forte réapparition de certaines espèces animales comme le singe Magot au niveau des gorges de La Chiffa et l'hyène rayée au Mont de

ELIMINATOIRES JO-2012

Les favoris passent, le Cameroun et le Ghana "out"

Les sélections nationales olympiques de football d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, d'Afrique du Sud, du Sénégal et de Tanzanie ont composté leur billet pour le 3^e tour des éliminatoires des Jeux olympiques de Londres (JO-2012).



La sélection algérienne s'est qualifiée après sa victoire dimanche à Antananarivo face au Madagascar (1-0) sur une réalisation de Sid Ahmed Aouadj. Lors du match aller, l'Algérie s'était imposée sur le score de 3 à 0, sur des buts par Mohamed Chellali (doublé), et Oussama Mesfar. La Tanzanie a créé la surprise à Dar Es-Salam en écartant de son chemin le Cameroun, champion olympique lors des JO-2000 de Sydney (Australie). Battus à l'aller à Yaoundé (2-1), les "Taifa Stars" ont remis les pendules à l'heure au terme du temps réglementaire, avant de s'imposer aux tirs au but. Le Ghana est sorti de la course pour la qualification après son nul (1-1) face au Soudan à Oum Dourman. Au match aller le Soudan s'était imposé (1-0).

Les Olympiques sénégalais sont allés arracher la qualification pour le second tour des éliminatoires, en arrachant à Luanda un nul salutaire (1-1) face à l'Angola, après prolongations. Au match aller à Dakar, le Sénégal avait été

accroché (0-0). La sélection olympique du Botswana a été éliminée, malgré sa victoire devant l'Égypte (2-1) à Gaborone. Les "Yong Zebras" avaient concédé une défaite (2-0) au match aller devant le

"Pharaons". La sélection sud-africaine s'est qualifiée après avoir tenu en échec la Libye (0-0), en match retour disputé samedi à Bamako. Lors du match aller joué à Daveyton, l'Afrique du Sud s'était impo-

sée sur le score de 4 à 2. Victorieuse à l'aller (2-0), la Tunisie a assuré à Blantyre la qualification en disposant du Malawi (1-0). L'unique but de la rencontre a été inscrit par le jeune attaquant de l'Espérance de Tunis, Driss Mhirs (80^e).

Le tirage au sort du deuxième tour éliminatoire du tournoi olympique sera effectué demain au Caire, au siège de la Confédération Africaine de Football (CAF).

Les matches aller de ce tour ont été fixés aux 3, 4 ou 5 juin prochain, alors que les rencontres retour auront lieu les 17, 18 ou 19 juin éliminatoires (2^e tour).

APS

Résultats du second tour

Les résultats du second tour du tournoi de football, comptant pour les éliminatoires, zone Afrique, des Jeux olympiques de Londres-2012, et dont les rencontres retour ont été disputées samedi et dimanche.

	Retour	Aller
Botswana - (+) Égypte	2-1	0-1
Malawi - (+) Tunisie	0-1	0-2
(+) Tanzanie - Cameroun	2-1	4-3 tab (1-2)
Angola - (+) Sénégal	1-1	0-0
Libye - (+) Afrique du Sud	0-0	2-4
(+) RD Congo - Burkina Faso	3-1	2-1
(+) Soudan - Ghana	1-	1-0
Madagascar - (+) Algérie	0-1	0-2
Mozambique - (+) Maroc	2-1	0-2
(+) Congo - Ouganda	1-0	4-2 tab (0-1)
Guinée - (+) Mali	2-2	0-0
Guinée équatoriale - (+) Nigeria	1-4	0-5
Swaziland - (+) Gabon	0-1	1-3
Rwanda - (+) Zambie	0-1	0-2
Liberia - Côte d'Ivoire (0-4) (retour reporté le 20 avril)		

Les sélections précédées par (+) sont qualifiées au 3^e tour dont le tirage au sort aura lieu demain 13 avril au siège de la Confédération africaine de football (CAF), au Caire. Le Bénin s'est qualifié après le forfait de la Gambie. Les matchs du prochain tour auront lieu les 3, 4 et 5 juin (aller), et les 17, 18 et 19 juin (retour).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (ELIMINATOIRE ZONE I)

Objectif, qualifier 4 de nos 7 boxeurs

La sélection nationale algérienne de boxe ambitionne de décrocher au tournoi africain (Zone I) prévu du 12 au 16 avril à Béni Mellal au Maroc, quatre billets qualificatifs au championnat d'Afrique prévu en juin prochain au Cameroun, a indiqué dimanche l'entraîneur national Azzedine Aggoun. "Nos boxeurs joueront leurs chances à fond pour se qualifier au rendez-vous continental du Cameroun. Ils se sont bien préparés pour le tournoi qualification de Béni Mellal et disposent des capacités requises pour atteindre leur objectif", a affirmé Aggoun, lors d'une conférence de presse tenue au centre sportif de Chéraga, à la veille du départ de l'équipe algérienne au Maroc. La Zone I est composée de 11 pays dont les plus redoutables en boxe, outre l'Algérie, sont le Maroc (champion arabe en mars 2011), la Tunisie et l'Égypte. "Les boxeurs marocains qui évolueront chez eux à Béni Mellal, seront des adversaires de taille pour nous. Au dernier championnat arabe, nous avons obtenu deux victoires face au Maroc et à la Tunisie, même si nous avons participé à ce rendez-vous avec l'équipe B", a précisé le coach algé-

rien, ajoutant que son objectif à Béni Mellal "n'est pas de terminer à la première place par équipes, mais de placer un maximum de nos boxeurs parmi les trois premiers". S'agissant des autres objectifs de la sélection nationale au rendez-vous de Béni Mellal, le technicien algérien a indiqué que "les objectifs tracés ne sont en réalité que des pronostics vu que le sport n'est pas une science exacte. La préparation des athlètes de l'élite n'est pas une chose aisée." D'autre part, Azzedine Aggoun, a déploré le fait que "le noble art", par rapport à certaines disciplines, "ne jouit pas d'un même intérêt et ne bénéficie pas des mêmes moyens et avantages, mais se retrouve, malgré cela, confronté à l'obligation de résultat". Par ailleurs, l'entraîneur national a rappelé qu'en juin dernier le programme de la sélection "a été affiné et amélioré. Maintenant, tout va pour le mieux". Dans cette optique "nous tentons de nous mesurer à des boxeurs de valeur, à l'image des Italiens, Français et Kazaks, pour élever le niveau technique et tactique de nos juniors, cadets et seniors, dans des catégories précises, et préparer ainsi la relève pour les JO 2016 et 2020".

Et pour arriver à placer la boxe algérienne dans le gotha mondial, Azzedine Aggoun, estime qu'"il faut œuvrer pour moderniser les méthodes de préparation permettant d'améliorer les réflexes et la vitesse d'exécution de nos athlètes", soulignant que "le travail et les sacrifices sont le secret de la réussite". Les boxeurs algériens Abdelhafid Benchebla, Chouaib Bouloudinet et Abdelkader Chadi ont assuré leur qualification aux championnats d'Afrique après leur classification dans la "World series of boxing". Le nouveau découpage géographique de la Confédération africaine de boxe (FAB) adopté à Casablanca (Maroc) compte 4 régions au lieu de 7 auparavant. Les trois premiers de chaque catégorie de poids seront qualifiés pour le championnat d'Afrique.

Liste des pugilistes qui prendront part au tournoi de la Zone I :

Samir Brahimi (52 kg), Mohamed Amine Ouadahi (56 kg), Fahem Hamachi (49 kg), Sid Ali Berrak (64 kg), Lyes Abadi (69 kg), Abdelmalek Rahou (75 kg) et Kamel Rahmani (+91 kg).

TENNIS, CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES JEUNES L'Algérie termine avec sept médailles dont deux en argent

Les sélections algériennes "Jeunes" de tennis de table (cadettes, cadets, juniors/garçons et filles) ont terminé les épreuves des Championnats d'Afrique, clôturés dimanche à Cape Town en Afrique du Sud, avec une moisson de sept médailles (deux argent et cinq bronze), a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne (FATT).

Les médailles d'argent ont été remportées dans l'épreuve par équipes cadettes, grâce à la paire Numidia Kessaci - Lynda Loghraïbi qui a remporté trois victoires contre l'Afrique du Sud et le Congo Brazzaville (3-0) et face à Maurice (3-1), contre une défaite devant l'Égypte (0-3). L'équipe junior fille composée de Lydia Kessaci et Chahinez Bougadoum a ajouté une médaille d'argent dans une compétition créditée d'un niveau "élevé et très appréciable", selon les techniciens de la FATT. Ces mêmes juniors ont réussi une autre médaille de couleur bronze dans l'épreuve de doublette. Chez les garçons, les juniors (Belkadi, Douifi et Lazazi) sont montés sur la 3^e marche du podium dans l'épreuve par équipes, en battant le Cameroun (3-0). La seconde médaille de bronze a été l'œuvre du double juniors filles composé de Kessaci et Bougadoum qui se sont imposées face aux Sud-africaines Matthews Jessica et Molifi Tshogofatso (3-0, 11-5, 11-7 et 13-11). Au double mixte juniors, le duo Lazazi-Bougadoum a remporté une autre bronze après sa défaite devant les Égyptiens Shouman-Meshref (3-0). De leur côté, Kessaci Lydia et Yaniss Douifi ont remporté respectivement le bronze du simple cadette et cadet. Dans la petite finale, Kessaci a battu la Mauricienne Newaj Jaisina (4-2), alors que Douifi a pris le meilleur sur le Nigerian Shobayo Bolaji (4-2).

A la faveur de ces performances, l'Algérie a occupé la 3^e place au classement général de ces Championnats d'Afrique, tandis que les pongistes Kessaci Lydia et Yaniss Douifi, médaillés de bronze, sont qualifiés au challenge mondial de leurs catégories. «Même si notre souhait était de remporter l'or en simples, un titre que l'on convoite depuis 15 ans, nous estimons que les résultats réalisés constituent de bonnes performances obtenues par des jeunes pongistes qui manquent un peu de maturité.

Mais, nous les encourageons car ils peuvent valoir d'autres satisfactions au tennis de table algérien", a déclaré à l'APS, Lyès Khenniche, vice-président de la FATT et chef de la délégation. Le responsable fédéral qui est, en même temps, entraîneur du Rama Alger, a estimé que les athlètes "ont fourni beaucoup d'efforts dans les compétitions et auraient pu faire plus. Maintenant, ils savent au moins qu'il faut davantage de travail et de persévérance, car leurs concurrents ont progressé également". Pour le président de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT), Brahim Nouioua, les résultats obtenus s'inscrivent "dans la logique des choses.

C'est l'aboutissement d'un travail qui est en train de se faire au niveau des jeunes catégories. Nous améliorerons nos capacités de performance, et notre objectif se situe en 2012, où nous devons absolument remporter des premières places", a-t-il conclu.

APS

POUR ALLER EN
ANGLETERRE

Bougherra veut quitter les Glasgow Rangers

Le défenseur international algérien des Glasgow Rangers, Madjid Bougherra a affirmé avoir refusé une prolongation de contrat de deux ans et qu'il est déterminé à partir cet été.

"Rangers m'a offert une chance de prolonger mon contrat de deux années, mais j'ai poliment refusé.", a déclaré Bougherra au journal the Daily Mail.

Sous contrat avec les Glasgow jusqu'en juin 2012, le joueur algérien veut changer d'air la saison prochaine.

"J'ai passé trois merveilleuses années ici, à Glasgow et je veux tenter un nouveau défi. Il me reste un an de mon contrat avec les Rangers et tout dépend des discussions que je vais avoir avec les responsables du club" a-t-il indiqué.

"Ma priorité est de jouer en Premier League, à coup sûr. Maintenant, si cela n'arrive pas, je vais aller jouer en Turquie ou dans les pays du Golfe. Mais pour l'instant, je suis encore au Rangers et nous avons encore beaucoup de matches à jouer cette saison. Je n'ai pas quitté les Rangers pour le moment", a expliqué Bougherra.

De son côté, le manager des Rangers, Walter Smith, a déclaré qu'il n'était pas au courant de toute offre de contrat faite par son directeur général Martin Bain.

"Ce n'était pas ma compréhension de la façon dont les choses s'étaient passées. Martin était en pourparlers avec son agent, sans que je sois informé" a précisé Walter Smith.

MILAN AC

Zlatan Ibrahimovic risque 3 matches de suspension

L'attaquant international suédois du Milan AC (Série A italienne de football), Zlatan Ibrahimovic, risque une suspension de trois matches après son expulsion dimanche soir face à la Fiorentina (2-1), pour le compte de la 32^e journée du Championnat d'Italie, rapporte lundi le site du magazine France Football. "J'ai lancé des injures en italien, mais contre moi-même, après j'ai parlé en slave (il est d'origine bosnienne). J'étais énervé parce que j'avais perdu ce ballon", s'est-il défendu, pourtant de retour sur les terrains après avoir purgé une suspension de deux matches. Déjà expulsé contre Bari le 13 mars à la 73^e minute et suspendu deux matches derrière, l'attaquant de l'AC Milan a vu à nouveau rouge pour son retour, dimanche soir à Florence. Il a été exclu directement à la 87^e minute pour des paroles déplacées envers un arbitre assistant alors qu'il avait déjà écopé auparavant d'un avertissement (76^e), le Suédois risque gros. "Je m'excuse. J'étais concentré, calme, ce qui s'est passé peut arriver, je suis sorti sans parler. L'arbitre a fait son choix, je n'ai pas contesté, j'étais peut-être orienté vers l'arbitre, mais je ne le visais pas. Je regrette ce qui s'est passé. Maintenant, il faut aller de l'avant. La prochaine fois, je ferme ma bouche", a-t-il ajouté.

APS

CHAMPIONNATS EUROPÉENS

Bonne semaine pour les internationaux algériens

Les internationaux algériens évoluant dans les différents championnats européens ont dans l'ensemble, obtenu de bons résultats, notamment Hassen Yebda, le milieu du terrain de Naples, qui a rejoint provisoirement l'AC Milan en tête du classement du Championnat d'Italie.

La formation de Naples victorieuse (2-0) sur le terrain de Bologne est à égalité de points (65) avec l'AC Milan qui joue en soirée un match difficile sur le terrain de la Fiorentina. L'Algérien Yebda confirme son excellente forme en jouant tout le match.

Une autre victoire à l'extérieur a été réalisée par Lecce, le club de Djamel Mesbah aligné durant toute la partie. Lecce s'est imposé sur le terrain de la Sampdoria de Gènes (2-1), une victoire qui lui permet de dépasser son adversaire du jour, en occupant la 15^e place avec 34 points, devant la Sampdoria (16e-32 pts).

Ce n'est pas le cas pour la lanterne rouge Bari, le club de l'attaquant Abdelkader Ghezal, tenu en échec sur son terrain par Catane (1-1). Ghezal n'a été incorporé qu'à la 70^e minute sans pouvoir donner le succès à son équipe qui reste bon dernier avec (21 pts), à neuf longueurs de



l'avant-dernier Catane (30 pts). Au championnat d'Allemagne dont c'est la 29^e journée, Müchengladbach qui occupe la dernière place, a battu largement Cologne (5-1), un succès qui permet au club de l'ouest de l'Allemagne, toujours dernier, de reprendre espoir dans la course pour le maintien.

L'équipe de Müchengladbach, souvent humiliée cette saison, a mis fin de fort belle manière, à la série de sept victoires consécutives de son adversaire du jour.

Müchengladbach où évolue l'attaquant algérien Karim Matmour, maintenu sur le banc des remplaçants, ne compte plus que deux points de retard sur Wolfsburg (16e) et St. Pauli (17e). En France, le retour à

la compétition de haut niveau de Fouad Kadir avec son équipe Valenciennes contre l'AS Nancy-Lorraine (1-1) après une longue absence pour blessure, a été accueilli avec satisfaction par l'entourage du club du Nord, tout comme celui de Adlane Guedioura qui a joué 76 minutes avec son club de Wolverhampton (Premier League anglaise).

Le retour des deux joueurs algériens à la grande compétition complètement rétablis, devrait en principe accélérer leur retour chez les "Verts" à moins de deux mois de l'important rendez-vous contre le Maroc, en éliminatoires de la CAN-2012 (4^e journée du groupe D)

APS

Dortmund se complique la vie

Le Borussia Dortmund, solide leader de la Bundesliga depuis plusieurs mois avec 13 points d'avance, s'est mis la pression tout seul et voit le Bayer Leverkusen revenir à cinq longueurs avant cinq journées de l'épilogue.

Allemagne : une 29^e journée fatale à Van Gaal

La 29^e journée du championnat d'Allemagne a été marquée par la réduction de l'écart entre Dortmund et Leverkusen mais surtout par le limogeage de l'entraîneur du Bayern Munich, le Néerlandais Louis Van Gaal, après le nouveau faux-pas des Bavarois à Nuremberg (1-1), synonyme de 4^e place à cinq semaines du terme de la saison. Dans le haut du classement, le Bayer Leverkusen a réduit son retard à cinq points sur le leader, Dortmund, à la faveur de sa difficile victoire devant St. Pauli 2 à 1 et du nul du Borussia à Hambourg (1-1).

Le choc entre le Bayern Munich et le Bayer dimanche prochain pourrait être décisif, d'autant plus que le géant bavarois doit absolument gagner contre son futur entraîneur Jupp Heynckes pour conserver un espoir de jouer la Ligue des champions la saison prochaine.

Angleterre : pas de changement en tête de la Premier League

Le statu quo a marqué la 32^e journée du championnat d'Angleterre, le leader et son dauphin s'étant imposés en attendant l'affiche de ce lundi entre Liverpool, 6^e, et Manchester City, 4^e. Le leader Manchester

United n'a pas eu trop de peine pour se défaire de Fulham (2-0) à domicile, alors que le dauphin Arsenal s'est imposé à Blackpool (3-1). Les Londoniens ont sept points de retard sur MU mais avec un match en retard à récupérer, le 20 avril à Tottenham, et l'avantage de recevoir les "Red Devils" le 1^{er} mai. Chelsea s'est emparé provisoirement de la 3^e place en battant, laborieusement, Wigan (1-0), au moment où Tottenham a consolidé sa 5^e place face à Stoke City (3-2) et reste à trois points de la 4^e place qualificative aux barrages de la C1.

Espagne : confortable avance pour le Barça avec le "clasico"

Le FC Barcelone jouera le "clasico" retour le week-end prochain avec une confortable avance de huit points, les Catalans ayant gardé leurs distances avec le Real Madrid à l'issue de la 31^e journée du championnat d'Espagne. Le Barça s'est imposé comme prévu face à la lanterne rouge, Almeria, 3 à 1, au moment où le club merengue est allé battre l'Athletic Bilbao (3-0) grâce notamment à un doublé du revenant Kaka sur penalty. L'affiche de la journée entre Valence, 3^e et Villarreal, 4^e, est revenue au premier qui a atomisé le "sous-marin jaune" 5 à 0 pour consolider sa place qualificative directement à la Ligue des champions.

Italie : Naples continue de rêver

Le trio de tête en Italie s'est imposé lors de la 32^e journée de la Serie A, tandis

que la course à la Ligue des champions a connu un changement avec la Lazio qui a pris la 4^e place à l'Udinese.

Des trois premiers, c'est le leader, le Milan AC, qui avait le match le plus difficile à négocier avec un déplacement à Florence, où il n'est pas facile de gagner.

Les "Rossoneri" ont répondu présent avec une belle victoire (2-1) pour garder leurs trois points d'avance sur Naples, vainqueur à Bologne (2-0) et cinq sur l'Inter qui a battu le Chievo Vérone (2-0).

La Lazio a repris la 4^e place aux dépens de l'Udinese, battu à domicile par l'AS Rome (2-1). Les "Biancocelesti" ont eu raison de Parme (2-0).

France : Marseille rate le coche

En faisant match nul à domicile contre Toulouse (2-2), Marseille, 2^e, a raté une belle occasion de revenir à un point du leader Lille, qui a laissé des plumes à Monaco (1-0).

Les Phocéens accusent un retard de trois points sur les Nordistes, à huit journées de la fin du championnat.

Le grand gagnant de la 30^e journée de la Ligue 1 est Lyon, large vainqueur à domicile de Lens (3-0). Un succès qui lui offre la 3^e place, à deux points seulement de Marseille et cinq de Lille.

Rennes rétrograde à la 4^e place après sa défaite à Brest (2-0), alors que le PSG a consolidé sa 5^e place en s'imposant à Caen (2-1).

Natalia Vodianova : la plus sexy des «lapines» !

Natalia Vodianova prépare Pâques comme il se doit. Le top russe est la cover girl du magazine «Tatler», et pour célébrer la fin du mois d'avril, la belle aux yeux bleus a enfilé ses plus jolies oreilles de lapin, et ses ensembles de lingerie les plus délicats. Sur la couverture du numéro du mois de mai, actuellement en kiosques, Natalia pose avec l'une de ses créations pour Etam, un ensemble en dentelle jaune, et illumine les pages intérieures avec la sensibilité qu'on lui connaît. La maman de Lucas, 10 ans, Nava, 5 ans et Victor, 3 ans, qu'elle a eus avec son époux Justin Portman, évoque son train de vie, sa passion pour le sport et ses divers engagements. Celle qui a couru le marathon de Paris en faveur de sa fondation Naked Heart (dont elle a présidé le gala à Moscou il y a quelques jours) revient d'ailleurs sur sa course et évoque l'effort : "Après avoir donné naissance à trois enfants sans aucune aide médicamenteuse, le marathon fut une promenade de santé", dit-elle. La formidable Natalia, qui est sur tous les fronts et qui trouve même le temps de faire un crochet par Pékin pour soutenir son amie Diane von Furstenberg, prouve qu'après trois enfants et plus de dix ans de carrière, elle est plus que jamais incontournable.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1861 Début de la Guerre de sécession aux États-Unis

La Guerre de sécession éclate au moment où les troupes sudistes ouvrent le feu sur la garnison fédérale à Fort Sumter, en Caroline du Sud. Les états confédérés prennent ainsi l'initiative de la guerre. Les premiers coups de feu de la guerre civile américaine sont tirés, alors que les Sudistes attaquent le fort Yankee Sumter, à Charleston en Caroline du Sud. Le conflit prendra fin quatre ans plus tard avec la victoire des Nordistes, laissant un triste bilan de 620.000 victimes. Si la sécession des États confédérés du Sud des futurs États-Unis est déjà acquise depuis février 1861, il y a même un "Président" : Davis Jefferson, il n'y a pas encore de guerre. Mais ce 12 avril, les Confédérés s'emparent d'un Fort (Sunter, qui garde l'entrée du port de Charleston). Ce fort résiste. De nombreux soldats sont tués. La guerre civile a commencé. Le président "légal", Abraham Lincoln, réagit et entreprend cette guerre fratricide qui durera 4 ans et laissera dans l'inconscient populaire des marques indélébiles.



1945 Harry Truman promu président des États-Unis

Le vice-président Truman est promu président des États-Unis à la mort de Roosevelt. Il restera en poste jusqu'en 1953. La présidence de Truman a été très riche en événements de toutes sortes (fin de la Seconde Guerre mondiale, début de la Guerre froide, naissance de l'Onu, Guerre de Corée). Truman fut un président très populaire, usant volontiers de phrases gadgets comme «Faites toujours le bien». Cette devise en contentera certains et stupéfiera les autres.

1961 Premier vol d'un homme dans l'espace

Le cosmonaute soviétique Youri Gagarine fait le tour de la Terre en 108 minutes à bord de Vostok I. Gagarine décolle de la base de Baïkonour au Kazakhstan à 9H07. Après 1h48 passé dans l'espace, il atterrit près de Saratov en Russie. Les Soviétiques battent ainsi les Américains dans leur lutte pour la



conquête spatiale. Le 5 mai 1961, c'est au tour de l'astronaute américain Alan B. Shepard d'effectuer un vol spatial de 15 minutes, dans la cabine Mercury Freedom 7. La première femme dans l'espace est Valentina Terechkova lors du dernier vol d'un Vostok en 1963. En mars 1968, Youri Gagarine se tue en avion lors d'un banal vol d'entraînement sur Mig 15.

1963 Martin Luther King arrêté lors des actions de Birmingham

Martin Luther King est arrêté lors d'une opération de provocation à Birmingham. Avec le SCLC, il avait organisé une action dans une des villes appliquant le plus fermement la ségrégation. Le but était alors de lancer une vaste campagne pour les droits civiques, campagne qui devait aboutir le 28 août à la marche sur Washington. Encore une fois, King sera libéré après l'intervention de Kennedy.



2009 Assassinat de Sitara Achakzai

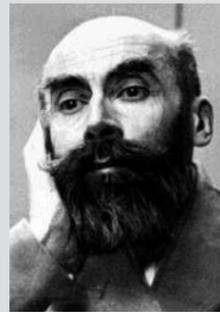


Sitara Achakzai est une personnalité politique et une militante des droits des femmes, de double nationalité afghane et allemande, assassinée le 12 avril 2009 à Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, à l'âge de 52 ans. Ayant longtemps vécu en Allemagne, Achakzai est également connue au Canada où vit une partie de sa famille. Éluë à l'assemblée provinciale, Sitara Achakzai s'était plusieurs fois publiquement prononcée pour le travail des femmes et l'égalité des droits entre les sexes. Ces positions l'avaient conduite, en dernier lieu, à s'opposer à l'entrée en vigueur d'une loi sur le mariage chiite autorisant le viol conjugal. C'est devant chez elle, à la descente du pousse-pousse qui la ramenait d'une réunion de l'assemblée provinciale, que Sitara Achakzai a été tuée, à bout portant, par quatre hommes montés sur deux motos. Son garde du corps, non armé, n'a pu la protéger. Le meurtre a été immédiatement revendiqué par les talibans, qui ont simplement expliqué qu'elle n'avait pas un « bon passé ».

LE CARNET DU MIDI

1869 LE «BARBE BLEUE» DE GAMBAIS

Henri Désiré Landru, voit le jour dans le XIXème arrondissement à Paris. Célèbre criminel français. de 1893 à 1900, il pratique une dizaine de métiers : comptable, entrepreneur de travaux, cartographe... et fonde une pseudo-fabrique de bicyclettes à pétrole avec laquelle il commet sa première escroquerie. Il organise une campagne de publicité nationale, spécifiant que toute commande doit être accompagnée d'un mandat représentant un tiers du prix. Les commandes affluent alors, et il disparaît avec l'argent sans jamais livrer les bicyclettes. S'agissant de sa quatrième condamnation à une peine de plus de trois mois, le verdict est assorti de la peine accessoire de relégation, c'est-à-dire qu'il est condamné à être déporté à vie au bagne de Guyane. Landru, qui a déjà connu la prison, sait que la détention en Guyane se passe dans des conditions extrêmement difficiles avec un taux de mortalité très élevé parmi les détenus. Pour se procurer des revenus, Landru va, à partir de 1915, franchir le pas qui le conduira à l'échafaud. Se faisant passer pour un homme veuf, esseulé et disposant d'une certaine aisance, il entreprend de séduire des femmes seules qui, sans être véritablement riches, possèdent quelques économies et surtout, mènent une vie suffisamment isolée de leur entourage. Simulant une prospérité qui n'est que de façade, il leur fait miroiter le mariage et les invite à séjourner brièvement dans une villa isolée qu'il loue. À force d'éloquence, il fait signer à ses victimes des procurations lui permettant ensuite de faire main basse sur leurs comptes bancaires. Il ne lui reste plus qu'à assassiner ces dames imprudentes, puis à faire disparaître les corps. Démasqué par le maire de cette ville le parquet l'incolpe. Le procès qui passionna les contemporains s'ouvre le 7 novembre 1921 devant la Cour d'assises. Il attire le Tout-Paris : Mistinguett, Raimu, Berthe Bovy ou Colette. Face à une série de témoignages accablants et un faisceau de présomptions convaincantes, il est condamné à mort le 30 novembre 1921. Landru est guillotiné à l'entrée de la prison de Versailles à l'aube du 25 février 1922.



1975 LA DANSEUSE AU PAGNE DE BANANES



Joséphine Baker est une célèbre chanteuse, danseuse et meneuse de revue. D'origine métissée afro-américaine et amérindienne des Appalaches, elle est souvent considérée comme la première star noire. Elle prend la nationalité française en 1937, et pendant la Seconde Guerre mondiale joue un rôle important dans la résistance à l'occupant. Elle utilisera ensuite sa grande popularité dans la lutte contre le racisme, et pour l'émancipation des Noirs, en particulier en soutenant le Civil Rights Movement de Martin Luther King. Joséphine qui danse depuis qu'elle est toute petite rejoint un trio d'artistes de rue appelé le Jones Family Band, qui est ensuite intégré dans la troupe itinérante des Dixie Steppers. C'est au moment où leur tournée

s'arrête à Philadelphie que Joséphine fait la rencontre de Willie Baker, qu'elle épouse en 1921. Pour gagner sa vie, elle danse au Standard Theater, où elle gagne 10 dollars par semaine. Mais Joséphine voit grand, et l'envie de danser à Broadway la pousse, âgée d'à peine 16 ans, à quitter son second mari pour aller tenter sa chance à New York. Bien qu'initialement, Joséphine Baker ait été perçue comme une sensation exotique, une charmante négresse au joli déhanchement elle a su se forger une solide réputation dans les hautes sphères de la société parisienne, pour qui elle en vint à incarner le personnage d'une Vénus d'Ébène. En femme intelligente, Baker a su se servir de cette image et la manipuler à sa guise, façonnant elle-même son personnage public et définissant son avenir à sa façon. Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, en septembre 1939, Joséphine devient un agent du contre-espionnage. À cet effet, elle fréquente la haute société parisienne, puis se mobilise pour la Croix-Rouge. Elle s'acquitte durant la guerre de missions importantes, et reste connue pour avoir utilisé ses partitions musicales pour dissimuler des messages. Ses activités durant la guerre lui vaudront la Croix de guerre, la Médaille de la résistance après les hostilités, et quelques années plus tard la Légion d'honneur des mains du Général de Gaulle. Le plus grand malheur de sa vie est de n'avoir pas pu avoir d'enfant après une grossesse à l'issue de laquelle Joséphine a accouché d'un enfant mort-né et a dû subir une hystérectomie. Avec Jo Bouillon, qu'elle épouse en 1947, elle achète le domaine des Milandes en Dordogne. Elle y accueille les enfants de toutes origines qu'elle adopte et qu'elle appelle sa « tribu arc-en-ciel ». Dans ce domaine où elle emploie un personnel nombreux, elle engloutit toute sa fortune et multiplie les concerts pour poursuivre son œuvre. Elle participe en 1963 à la Marche vers Washington pour le travail et la liberté organisée par Martin Luther King. Alors que Joséphine est pratiquement ruinée, la princesse Grace de Monaco, amie de la chanteuse, d'origine américaine et artiste comme elle, lui offre alors un logement pour terminer sa vie et l'invite à Monaco pour des spectacles de charité. elle meurt des suites d'une hémorragie cérébrale ce jour.

1981 LE BOMBARDIER BRUN

Joe Louis est un boxeur américain. En amateur, il remporta 43 de ses 54 combats par K.-O. Il devient boxeur professionnel en 1934. fut champion du monde des lourds entre 1937 et 1949. Il devient champion du monde le 22 juin 1937 à Chicago. Il resta invaincu jusqu'à sa retraite, en 1949. Au cours des vingt-cinq combats qu'il disputa pour défendre son titre, seulement trois allèrent à la limite. Joe Louis ne compte que trois défaites au cours de sa carrière. La première eut lieu le 6 juin 1936 face à l'Allemand Max Schmeling par K.-O à la 12e reprise. L'éclairage, trop puissant, gêna Joe Louis qui avait les yeux fragiles. La revanche entre Louis et Schmeling se tint le 22 juin 1938, et le Bombardier brun imposa sa loi à l'icône du régime nazi (qui devint plus tard son ami, payant d'ailleurs plusieurs de ses opérations et participant aussi à ses frais d'enterrement). Devant 80.000 spectateurs au Yankee Stadium, Louis terrassa le colosse Schmeling en deux minutes et quatre secondes. Il ouvrit la voie aux sportifs noirs au même titre qu'un Jesse Owens. Il décédera ce jour à Las Vega. La ville de Détroit, où Louis habita la plupart du temps, a construit un mémorial en son honneur. Une salle omnisports, qui accueille aujourd'hui l'équipe de la Ligue nationale de Hockey des Red Wings de Détroit, la Joe Louis Arena, porte aussi son nom.



DON DU SANG À CONSTANTINE

Les enfants impulsent un nouveau souffle

La célébration, samedi à Constantine, de la Journée maghrébine du don de sang, a été caractérisée par une ambiance bon enfant, marquée par une grande affluence de donateurs dans le hall de la maison de la culture Mohammed-Laid Al Khalifa. Le mérite de ce succès bien spécial revient, selon les organisateurs, aux enfants qui ont été impliqués dans la sensibilisation des adultes, notamment des parents. Bon nombre de donateurs étaient, en effet, accompagnés d'un enfant qui repartait avec une attestation de reconnaissance et un cadeau. "Nous avons pris, cette année, une initiative, première du genre au niveau national, d'impliquer les enfants dans la sensibilisation au don de sang et, comme vous le constatez, le résultat est des plus réconfortants", souligne le Dr. Linda Bouguira, médecin-chef du centre de transfusion sanguine du CHU de Constantine et coordinatrice pour la région Est de l'Agence nationale du sang. Selon cette responsable, l'action de sensibilisation en prévision de la célébration de cette journée maghrébine a commencé à Constantine, dès le 22 mars pendant les vacances scolaires, où il a été procédé à des affichages dans les établissements scolaires appuyés, à la rentrée, par des cours sur le sujet. Une exposition à la fois didactique et ludique, très visitée par le public, a également marqué cette journée qui a été très fructueuse puisque une centaine de dons ont été enregistrés, 3 heures seulement après l'ouverture de la collecte. "Nous visons toujours, cependant, le recrutement de nouveaux donateurs et la fidélisation des donateurs ponctuels", souligne le Dr. Bouguira, rappelant que la wilaya de Constantine occupe toujours la 1^{re} place à l'échelle nationale en matière de don de sang.

APS

JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES DE OULED DJELLAL (BISKRA)

50 spécialistes pour la traditionnelle rencontre

Une délégation de plus de 50 spécialistes prend part depuis samedi aux journées médico-chirurgicales, à Ouled Djellal (Biskra), où elle a entamé, dès son arrivée, les consultations médicales et interventions chirurgicales gratuites prévues lors de cette traditionnelle rencontre. Dirigée par le Pr. Abderahmane Benbouzid, chirurgien-orthopédiste à l'hôpital de Ben Aknoun (Alger), cette délégation médicale pluridisciplinaire compte en son sein des spécialistes en chirurgie-pédiatrique, en médecine interne, en chirurgie-ophtalmologique, en chirurgie-esthétique et en gynécologie-obstétrique. Ces journées sont organisées pour la 16^e année par l'hôpital Achour-Ziane de cette ville, distante de 98 km de Biskra. Selon les organisateurs, l'hôpital a mis à la disposition de la délégation tous les moyens nécessaires en équipements médicaux, en produits pharmaceutiques et en véhicules tout-terrain pour les équipes devant effectuer des visites aux nomades des zones enclavées. La liste des patients qui subiront les opérations lors de la manifestation, qui se poursuivra jusqu'à la mi-avril, a été précédemment établie, a-t-on indiqué, signalant que les cas jugés "délicats" seront envoyés vers les hôpitaux du nord du pays. Des rencontres scientifiques au profit de l'encadrement médical et paramédical des secteurs sanitaires de la wilaya sont programmées en marge des journées pour la formation continue des personnels de la santé. Pour le Pr. Benbouzid, ces journées ont, en premier lieu, "une dimension de solidarité" assumée par des staffs médicaux exerçant dans le nord du pays au profit de malades issus pour la majorité de catégories sociales démunies. Selon la direction de l'hôpital, le bénéfice des actions médicales de cette manifestation n'est pas réservée aux seuls patients de Biskra mais inclut également des malades des wilayas voisines de Djelfa, Batna, M'sila et El Oued.

APS

NOURRISSONS

5 conseils pour calmer les pleurs de votre bébé

Pas toujours facile de bien interpréter et de calmer les pleurs de bébé. Surtout quand la fatigue s'accumule et que l'incompréhension s'installe. Voici quatre conseils pour que votre bébé retrouve son calme... et vous le vôtre !

1. Pleurs : cherchez la cause sans vous obstiner

Les pleurs d'un bébé traduisent forcément un besoin. A vous de l'identifier... Certaines mamans repèrent quels types de pleurs correspondent à la faim, la fatigue, l'angoisse. Sinon, procédez par élimination. Votre bébé a-t-il mangé et bu ? Sa couche est-elle propre (on sous-estime souvent l'impact d'une couche mouillée sur l'agacement d'un bébé) ? A-t-il chaud ou froid (en touchant ses avant-bras, vous sentez cela très vite) ? Quelque chose peut-il le gêner : bruit, mauvaise odeur, tissu qui démange ? Votre bébé souhaite peut-être dormir mais s'énerve de ne pas y parvenir ? Il s'ennuie avec ses jeux ou veut changer de lieu, de place ?

Il a eu peur d'un objet ou d'une sensation et a besoin que vous le rassuriez ? Il a envie d'un contact (câlin, caresse, bisous, bercements, chanson) ? La venue du soir l'angoisse ? L'atmosphère de la maison est tendue car vous vous êtes disputée avec le papa ? Chaque détail peut perturber un petit et il ne faut pas sous-estimer ses capacités à sentir le moindre malaise. Sans la parole, le seul moyen d'exprimer son mécontentement, sa peur, son manque se résume alors aux pleurs.

2. C'est peut-être une angoisse passagère

Si vous avez fait le tour de toutes ces possibilités et que rien ne vous semble en cause, vérifiez que votre bébé ne pleure pas de mal. Il peut souffrir d'un rot coincé, d'un érythème fessier, de reflux gastrique, de colique, de maux de dents.

Pensez à prendre sa température, à lui proposer de l'eau s'il est enrhumé. Si le problème persiste et que vous observez une récurrence (après chaque repas du soir par exemple), parlez-en vite à votre pédiatre afin qu'il trouve une solution. Si

rien ne semble clocher et que votre bébé pleure beaucoup, ne paniquez pas pour autant. Il exprime sûrement un malaise difficilement identifiable mais peu grave ou une angoisse passagère due à son développement.

3. Répondre à ses besoins sans attendre

Le meilleur moyen de calmer un bébé qui pleure c'est de répondre à ses besoins (biberon, change, câlin...) ou au moins d'essayer (le bébé comprend que vous prêtez attention à son mal-être). Les enfants comblés n'ont plus de raison de pleurer ! Evidemment, si vous suivez ce conseil, vous récolterez certainement nombre de critiques de la part de votre entourage : «*Tu vas en faire un enfant gâté*», «*Ne le prend pas dans tes bras, il va s'habituer !*» Que nenni !

Dans les premiers mois de sa vie, (avant de maîtriser la parole), les enfants sont dépendants de leurs parents et ne cherchent pas à les manipuler en faisant des caprices ! Ils en sont d'ailleurs incapables sur un plan cognitif. Il serait tout à fait incongru de les laisser pleurer sans essayer de les aider sous prétexte qu'ils vont «se calmer tout seul» ou que les larmes leur permettent de se «défouler».

Cette croyance qu'un enfant devient difficile si on cède à ses pleurs appartient au passé. Des études prouvent même que plus les petits ont été rassurés dans leur prime enfance, plus ils deviendront des adultes confiants en eux et en l'autre, capables de gérer leurs angoisses, en un mot «équilibrés». L'erreur typique des parents : déployer une énergie folle à endormir un bébé dans sa chambre pour qu'il «fasse sa nuit» seul alors qu'en le gardant avec eux, l'enfant trouve paisiblement le sommeil pour plusieurs heures. Le mot d'ordre pour limiter les cris qui ne sont autres que des appels au secours (d'où leur caractère strident) : respecter le rythme et les besoins du bébé et cesser de lui demander de se comporter comme un enfant mature !

Rassurer un enfant les premiers mois de sa vie, c'est lui permettre de devenir autonome plus tard.

4. Adoptez le «maternage proximal»

Allaitement prolongé et à la demande (le sein calme une multitude de causes aux pleurs d'un bébé : faim, soif, angoisse,

ennui, tension, froid...), portage en écharpe et bercement (le bébé a vécu neuf mois en apesanteur doucement bercé par les mouvements de sa mère), contacts fréquents (câlins, chansons, caresses, massages), emmaillotage (les premiers jours de la vie, cette technique rassure le bébé qui retrouve les sensations éprouvées dans le ventre de sa mère), «cododo» (le bébé dort dans la chambre de ses parents)...

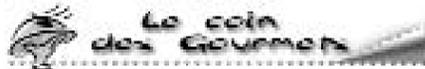
Tout ceci nécessite évidemment d'adapter son mode de vie. Cela ne signifie pas que toutes les mamans doivent prendre un congé parental de deux ans mais prévoir des solutions qui respectent au mieux les besoins de l'enfant : allaitement maternel prolongé, horaires de travail allégés pour passer du temps avec ses enfants (la qualité et la quantité de temps passé comptent) et éviter de bousculer les rythmes (un enfant qu'on réveille aura plus de raisons de pleurer).

5. Trouvez du soutien

S'occuper d'un bébé, même si on ne travaille pas, constitue une charge et une responsabilité très lourdes à porter. Il est essentiel de pouvoir la partager si ce n'est quelques heures par jour en prenant le café chez une voisine ou grâce à un papa qui rentre assez tôt de son travail pour prendre le relais. En plus de cette habitude quotidienne de sortir du tête-à-tête avec le bébé, trouver du soutien c'est aussi parler de ses difficultés avec son entourage ou des professionnels de la petite enfance : sage-femme, puéricultrice, psychologue. Les maisons vertes ou les associations de parents peuvent aider les mamans en difficulté face à un bébé «difficile» qui pleure beaucoup.

Evidemment, l'angoisse et la fatigue engendrées par une situation où le bébé ne se calme presque jamais entretient le mal-être de l'enfant. Bref, pour casser ce cercle vicieux où chacun finit par verser autant de larmes que l'autre, osez demander du soutien à l'extérieur ! Et n'oubliez pas qu'un parent «à bout» peut commettre des erreurs irréversibles qu'il regrettera toute sa vie (syndrome du bébé secoué par exemple). Alors, sachez faire un break de temps en temps pour récupérer de l'énergie et du self contrôle. Et prenez du recul quand vous craquez : votre enfant grandit très vite, bientôt il parlera et vos nuits redeviendront sereines...

Source Top Santé



Croquettes de sardine



Ingrédients :
1 kg de sardine
75 g de fromage râpé
1 gousse d'ail hachée
Jus de 1 citron
1 œuf + 1 jaune
1 tasse d'huile
1 tasse de farine
1 tasse de chapelure
Sel et poivre

Préparation :
Bien nettoyer les sardines et les griller. Laisser refroidir. Enlever les têtes et les arêtes et émietter la chair. Mélanger ensemble les miettes de sardine, l'ail, le fromage râpé, le jaune d'œuf, le jus de citron, le sel et le poivre. Bien mélanger jusqu'à ce que tous les ingrédients soient bien liés. Former des boulettes avec les mains. Les passer dans la farine, l'œuf battu et la chapelure. Frire dans l'huile bien chaude et égoutter sur du papier absorbant. Servir avec une salade de crudités.

Couronne à la fleur d'oranger



Ingrédients :
1 sachet de levure de boulangerie
350 g de farine
5 œufs
140 g de sucre
120 g de beurre
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
100 g de sucre
1 pincée de sel

Préparation :
Laisser lever la levure dans l'eau tiède pendant 15 min. Dans un saladier, mélanger la farine, la levure, les œufs un par un, le sucre, le beurre ramolli et la fleur d'oranger. Mélanger la pâte et la pétrir pendant 5 min. Recouvrir le saladier et laisser monter la pâte dans un endroit chaud. La pétrir de nouveau et la verser dans un moule en forme de couronne, beurré et fariné. Laisser de nouveau lever et l'enfourner dans le four préchauffé à 180°C (thermostat 6, 350°F).

Le visage est très important, la peau est fragilisée par les conditions climatiques, notre état de santé, mais aussi notre alimentation ou notre fatigue. Voici quelques conseils et des recettes pour vous aider à garder bonne mine, en prenant soin de votre peau de façon naturelle et économique.

Masque à l'argile pour peaux normales :
Délaissez 2 c. à soupe d'argile verte très fine dans une infusion de thym ou de camomille. Ajoutez quelques gouttes d'huile d'amande douce.

...hydratant pour peaux sèches...
Mélangez 1 jaune d'œuf avec 1 c. à café d'huile d'amande douce, 1 c. à café de crème fraîche et 3 c. à café d'amande en poudre. Appliquez ce

masque sur le visage pendant 15 à 20 minutes.

...à la poudre d'amande pour peaux sèches :
Mélangez 2 c. à soupe de poudre d'amande, 1 c. à café de glycérine, 1 filet d'huile d'olive.

Masque au concombre pour peaux grasses :
Ecrasez la pulpe d'un concombre. Ajoutez un yaourt et mélangez bien ; appliquez sur le visage 20 mn.

Masque à l'amidon pour peaux grasses et acnéiques :
Délaissez 2 c. à soupe d'amidon dans 1 ou 2 cuillères à soupe d'eau de rose additionnée de quelques gouttes d'essence de bergamote.

Masque bonne mine "dernière minute" :
Vous devez sortir mais vous avez la mine triste. Alors faites-vous vite ce masque, Battez un jaune d'œuf avec une c. à soupe d'huile d'olive et 1 filet de jus de citron.

Un teint doré, une peau rayonnante :
Mixer une demi c. à café de miel et une demi-tasse de rondelles de concombre, jusqu'à



l'obtention d'une consistance lisse. Etalez ce masque sur votre visage et gardez-le environ une demi-heure avant de rincer. Votre peau rayonnera de santé.
Bien réussir un masque maison :
- Un masque ne se prépare jamais à l'avance, il doit avoir une consistance pâteuse.
- Un masque se fait toujours

sur une peau démaquillée et propre. On ne recouvre jamais les paupières et le dessous des yeux.
- Profitez du moment où vous êtes dans le bain pour appliquer votre masque, grâce à l'humidité il pénétrera mieux. Sa durée varie de 20 mn à 1/2 heure. Enlevez-le avec de l'eau minérale chaude.

CONSEILS PRATIQUES

Parfumer son linge de maison

De nombreuses astuces existent pour donner à votre linge de maison une odeur agréable. Lors du lavage, du repassage ou même une fois rangé dans vos armoires, voici les astuces.

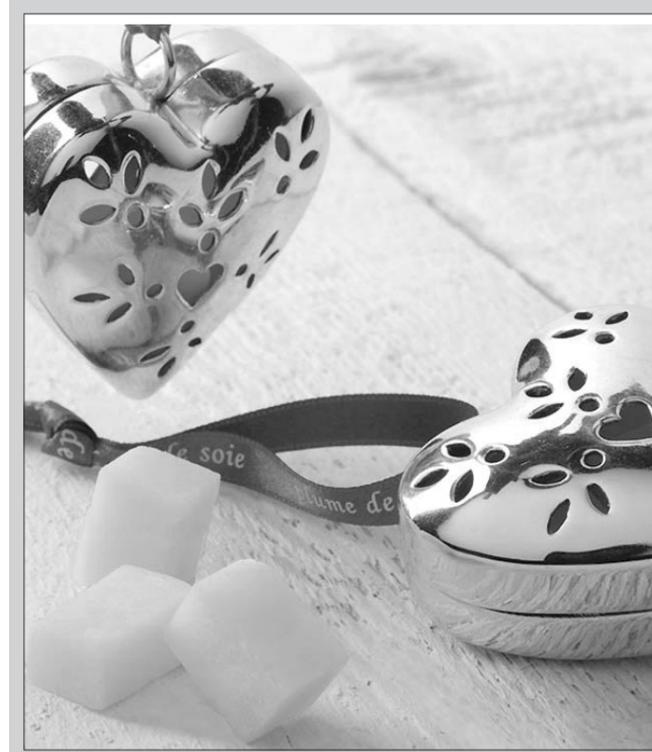
Pendant le lavage :
- Pour parfumer votre linge lors du lavage, il suffit d'ajouter à l'eau de rinçage quelques gouttes d'huiles essentielles. Ainsi, vous pouvez opter pour de l'huile essentielle d'orange, de lavande ou de citron. Ces huiles sont très concentrées, donc quelques gouttes suffisent.
- Cette technique fonctionne également avec de l'eau de fleur d'oranger.

Pendant le repassage :
- Si votre fer à repasser est à vapeur, vous pouvez ajouter à l'eau déminéralisée quelques

gouttes d'huiles essentielles.
- Vous pouvez également vous munir d'un vaporisateur avec de l'eau et quelques gouttes d'huiles essentielles.

Une fois rangé dans l'armoire :
- C'est la technique la plus courante, celle de nos grands-mères. La plus simple consiste à remplir de lavande séchée des sachets que vous placez ensuite entre votre linge ou des herbes séchées mélangées à quelques gouttes d'huiles essentielles ou quelques grains de clou de girofle.

A noter :
Les huiles essentielles sont fortement déconseillées pendant la grossesse et pour les enfants de moins de 30 mois.



A S T U C E S

Raviver la couleur d'un canapé :



Une fois nettoyé, unifiez la couleur de votre canapé en passant sur toute sa surface une pâte composée de deux tiers d'essence de térébenthine et d'un tiers de cire d'abeille molle.

Nettoyer les ustensiles en terre cuite...



Nettoyez un objet en terre cuite avec une brosse imbibée d'eau tiède additionnée d'un peu de cristaux de soude. Rincez abondamment puis séchez délicatement avec un linge.

...un oreiller en duvet : Rendre leur gonflant aux oreillers :



Si vous optez pour un lavage à la main, plongez l'oreiller dans de l'eau tiède savonneuse puis frottez-le doucement à la main. Rincez soigneusement à la douche. Laissez sécher à plat.



Pour rendre leur gonflant aux oreillers en duvet, n'hésitez pas à vous en servir comme pushing-ball : tapez dedans !

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
 07h15 : Sabah El Khaïr
 10h00 : Bouhairat El-Chabout
 10h30 : Baina Beyrouth wa Doubaï
 11h30 : Tara ma tara.
 12h00 : Abtal Al-Djidja
 12h35 : Mouedjizat El Ilm Wa
 13h00 : Journal télévisé
 13h40 : El-Aârousse Saghira.
 15h00 : Lil -aâila.Emission
 16h00 : Tofoulati.Emission
 16h35 : Mouharibe El-Dawama
 17h00 : Ousboue El-Riyadi.emission
 18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
 18h15 : Le Journal de l'économie
 18h20 : Mahdoudoun lakin moud-jetahidoun
 18h45 : Irchadat Tibibiya.
 20h00 : Journal télévisé (Edition du 20h00)
 20h45 : Mon bébé a disparu

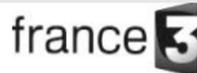


08:55 Téléshopping - Samedi
 09:45 Télévitrine
 10:10 Météo
 10:15 Tous ensemble
 11:05 Tous ensemble
 12:00 Les 12 Coups de Midi !
 12:45 Météo
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:15 Reportages
 14:35 A l'aube du dernier jour
 16:10 Vampire Diaries : Le cristal de la discorde
 16:55 Vampire Diaries : Le point de non-retour
 17:50 Tous ensemble
 18:45 50 mn Inside
 19:50 Du clic à la réalité
 19:53 Là où je t'emmènerai

19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:30 Du côté de chez vous
 20:35 Automoto : Spéciale Sécurité
 20:39 Courses et paris du jour
 20:40 Météo
 20:45 Qui veut gagner des millions ? : Spéciale Pièces jaunes
 22:50 New York, section criminelle : Machines à tuer
 23:35 New York, section criminelle :
 00:25 New York, section criminelle



07:00 Télématin
 09:35 Thé ou café : Invité : Patrick Sébastien
 10:20 Paris sportifs
 10:45 Réveillez vos méninges
 11:20 Les Z'Amours
 11:55 Tout le monde veut prendre sa place
 12:45 Point route
 12:55 Météo
 13:00 Journal
 13:15 13h15, le samedi
 13:55 Météo
 14:05 Envoyé spécial, la suite : L'Affaire d'Outreau, 10 ans après
 15:15 CD'aujourd'hui
 15:20 Tournoi des VI Nations : Italie/Irlande
 17:20 XV/15
 17:45 Tournoi des VI Nations : France/Ecosse
 19:45 L'agenda du week-end
 19:50 Météo des neiges
 19:55 Emission de solutions
 20:00 Journal
 20:30 Tirage du Loto
 20:34 Météo
 20:35 Le plus grand cabaret du monde
 22:45 CD'aujourd'hui
 22:50 On n'est pas couché
 01:50 Météo
 01:55 L'oeil en coulisses



08:15 Samedi Ludo
 11:00 Météo
 11:05 Magazines régionaux
 11:30 La voix est libre
 11:55 Le 12/13
 12:00 Journal régional
 12:25 Journal national
 12:50 30 millions d'amis
 13:25 Les grands du rire
 14:30 Côté jardins
 15:00 En course sur France 3
 15:20 Keno
 15:25 Documentaire
 16:20 Magazine
 16:45 Un livre toujours
 16:50 Expression directe : PS
 17:00 Slam
 17:30 Des chiffres et des lettres
 18:00 Questions pour un champion
 18:35 Avenue de l'Europe : La libéralisation du courrier dans l'Union Européenne
 18:50 Météo des neiges
 18:55 19/20 Edition nationale
 19:00 Journal régional
 19:30 Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:10 C'est pas sorcier : La mer Morte... morte de soif !
 20:35 Commissaire Magellan : Noces funèbres
 22:05 Disparitions, retour aux sources
 23:00 Une histoire épique
 23:03 Météo
 23:05 Soir 3
 23:25 Tout le sport
 23:35 Strip-tease : Le flic, la juge et l'assassin



08:30 M6 Boutique : Spéciale Saint-Valentin
 10:40 Cinésix
 10:50 Un, Dos, Tres : Lever de rideau
 11:40 Un, Dos, Tres : Coup de théâtre
 12:30 Un, Dos, Tres : Une question d'argent
 13:45 Météo
 13:50 C'est ma vie : 20 ans et prêts à tout pour réussir
 15:00 C'est ma vie : Avoir un enfant hyperactif
 16:10 C'est ma vie : Carrière : changement de cap
 17:35 Accès privé
 18:45 Un trésor dans votre maison
 19:40 Météo
 19:45 Le 19 45
 20:05 Scènes de ménages
 20:45 N.C.I.S. : Los Angeles : Tu ne voleras point
 21:30 N.C.I.S. : Los Angeles : L'honneur des voleurs
 22:25 N.C.I.S. : Los Angeles : Porté disparu
 23:10 N.C.I.S. : Los Angeles : DL 50
 00:00 Dollhouse : Omega
 00:50 Dollhouse : Los Angeles 2019
 01:40 Météo
 01:45 Concert M6 Music Live



19:00 Arte Journal
 19:15 Arte reportage
 19:55 360°- Géo
 19:56 Petits nomades, grand froid
 20:40 Savonarole, le prophète maudit
 21:35 Les Cathares
 23:00 Ronde familiale
 00:30 Metropolis
 01:15 Philosophie : Égalité



07:00 Télé achat
 09:00 Tous les goûts sont dans la culture
 09:45 Morandini !
 10:50 24h people
 11:25 Mademoiselle Cinéma
 11:45 Sous le soleil : Les amants maudits
 12:40 Sous le soleil : Toute la ville en parle
 13:40 Ange de feu
 15:20 Ange de feu
 17:15 Quartier général : Braderie de Lille : petites affaires et grosse tension
 18:30 Direct auto
 19:50 Le zapping
 20:40 Le doux pays de mon enfance
 22:30 93 rue Lauriston
 00:20 Les derniers jours de Daniel Balavoine
 01:20 24h people, la spéciale
 01:50 La minute de vérité : L'attentat du Pentagone
 02:40 La minute de vérité :



06:40 Téléachat
 09:45 Kilomètre 12
 10:15 Les anges de la télé réalité, l'hebdo
 12:05 Friends
 12:35 Friends
 13:00 Friends
 13:35 Stargate SG-1 : L'exode
 14:10 Stargate SG-1 : Ennemis jurés
 15:00 Stargate SG-1 : Le seuil
 15:45 Stargate SG-1 : Ascension
 16:50 Stargate SG-1
 17:45 Stargate SG-1
 18:30 Stargate SG-1
 19:15 Stargate SG-1
 20:00 Kilomètre 12
 20:35 Survivors : Piégés
 21:35 Survivors : Révélations
 22:35 Survivors : Le procès

LA SELECTION DU JOUR



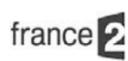
22h50

New York, section criminelle : Machines à tuer



Réalisateur: Jean de Segonzac. Avec: Vincent D'Onofrio (Le détective Robert Goren), Kathryn Erbe (Le détective Alexandra Earnes), Jamey Sheridan (Le capitaine James Deakins), Courtney B. Vance (Ron Carver), Chris Noth (Déetective Mike Logan).

Plusieurs meurtres sont perpétrés à l'encontre d'influents propriétaires d'oeuvres d'art. Les inspecteurs Logan et Berek enquêtent sur de jeunes suspects qui ont tous un point en commun : avoir été élevés par Chesley, la mère d'une famille d'accueil. Logan tire malencontreusement sur un policier qui travaillait sous couvert d'anonymat



22h50

On n'est pas couché



Présentateur : Laurent Ruquier. Réalisateur: Serge Khalfon.

Tous les samedis soir, Laurent Ruquier réunit un plateau d'invités venus de tous les horizons. Il s'intéresse à l'actualité de ses convives et évoque aussi avec eux les moments forts de la semaine. Pour animer la discussion, il est secondé par deux chroniqueurs pour le moins impertinents, Éric Zemmour et Éric Nauveau. Sans oublier l'intervention de Jonathan Lambert, qui insuffle un vent de folie sur le plateau



20h35

Commissaire Magellan



Noces funèbres

Réalisateur: Claire de la Rochefoucauld. Avec: Jacques Spiesser (Simon Magellan), Maka Sidibé (Lieutenant Jérémy Béziat), Nathalie Besançon (Florence Higel), Flora Bonaventura (Juliette), Lou Levy (Cordelia).

Accusée de meurtre, Emma de Keyster, héritière d'une puissante famille de notables, disparaît. Cinq ans après, elle décide de revenir à Saignac pour le mariage de sa soeur, mais son corps est retrouvé le lendemain dans les douves du château... Les potentiels coupables ne manquent pas : sa soeur qui allait épouser le mari d'Emma ; son frère impliqué dans de sombres trafics ; un petit comptable maître-chanteur. Pour avancer sur cette enquête, Magellan retrouve une vieille connaissance, son ancien adjoint



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
 publicite@lemidi-dz.com
 Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
 Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
 24 rue Med-Khemisti
 Tél. : 038.86.11.57
 Bureau de Tizi-Ouzou
 Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
 Nouvelle-Ville T. O.
 Tél-Fax : 026.21.56.78
 Bureau régional de Béjaïa : Cité des 600-Logements Bt B03 Ihaddadene - Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
 Centre : SIA Diffusion : Midi libre
 Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
 EURL Midi Libre
 au capital social de 12.000.000 DA
 Compte Bancaire :
 SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
 CCP : 37 22 55 clé 54
 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h22	Fadjr : 4h37	Fadjr : 5h03
Dohr : 12h31	Dohr : 12h49	Dohr : 13h07
Asr : 16h10	Asr : 16h29	Asr : 16h45
Maghreb : 19h00	Maghreb : 19h21	Maghreb : 19h35
Icha : 20h29	Icha : 20h49	Icha : 21h00

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

INDICATEURS MACRO-ÉCONOMIQUES POUR 2011-2012

Le FMI prévoit une embellie pour l'Algérie

Le Fonds monétaire international (FMI) table sur une nette amélioration des indicateurs macro-économiques de l'Algérie en 2011 et en 2012, dont essentiellement la croissance économique et la balance des comptes courants.

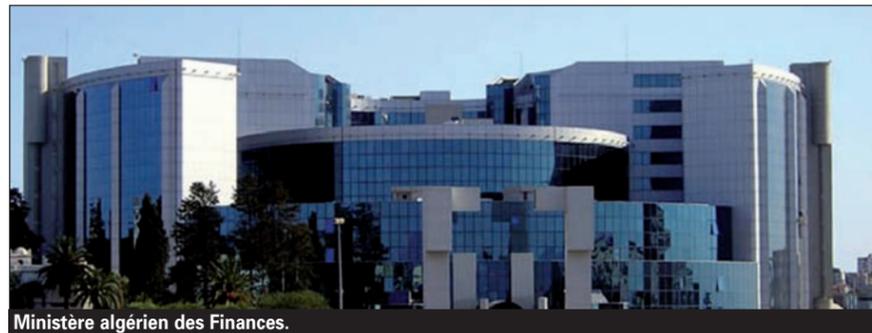
PAR INES AMROUDE

Dans son rapport 2011 sur les perspectives économiques mondiales, publié lundi à l'occasion de la tenue prochaine de ses réunions de printemps conjointement avec la Banque mondiale, le Fonds prévoit pour l'Algérie une hausse de la croissance du PIB, qui devrait passer à 3,6 % en 2011 contre 3,3% en 2010, et avec un pronostic de 3,2% en 2012, rapporte l'APS.

Le Fonds indique également que la balance des comptes courants du pays connaîtra une forte hausse, passant de 9,4% du PIB en 2010 à 17,8% en 2011 et à 17,4% en 2012.

Ce taux dépasse la moyenne de celui des pays exportateurs de pétrole de la région Mena (hors Libye vu sa situation politique incertaine), qui devrait se situer à 16,9% en 2011 et à 15% en 2012 contre 9,2% en 2010, selon le FMI.

En fonction de ce critère, l'Algérie est



Ministère algérien des Finances.

classée en 4^e position après le Koweït, le Qatar et l'Arabie saoudite, devançant une dizaine de pays pétroliers de la région dont notamment les Emirats arabes unis et l'Iran. Sur la question de l'emploi, le Fonds relève que le taux de chômage connaît des baisses consécutives en Algérie : de 10% en 2010, il devra reculer à 9,8% en 2011 et à 9,5 % en 2012.

Quant à l'inflation, le FMI estime qu'elle devrait passer de 4,3% en 2010 à 5% en 2011, pour reculer à 4,3% en 2012.

Sur ce point, il est constaté que l'inflation en Algérie est, de loin, faible par rapport à la moyenne des pays de la région Mena qui est estimée par le FMI à 10% en 2011 et à 7,3% en 2012 contre 6,9% en 2010. Dans les pays exportateurs de pétrole de la région, la moyenne de l'inflation est chiffrée par le Fonds à 10,6% en 2011, à 7,1% en 2012 contre 6,7% en 2010.

Par ailleurs, dans ses projections pour la région du Maghreb (hors Libye), le FMI

prévoit une moyenne de taux de croissance de 3,3% en 2011 et de 4,1% en 2012 contre 3,5% en 2010.

En conséquence de la conjoncture politique en Tunisie, qui devrait se traduire par une baisse du tourisme et des investissements directs étrangers, la croissance de ce pays connaîtra une forte baisse à +1,3% en 2011 contre 3,7% en 2010, selon le FMI qui pronostique, toutefois, une remontée de sa croissance de 5,6% en 2012.

Concernant la région du Mena en général, le FMI table sur un taux de croissance de 4,1% en 2011 et de 4,2 % en 2012, contre 3,8% en 2010.

Dans son analyse sur cette région dont plusieurs pays connaissent des mouvements de révoltes, le FMI considère que la reprise économique fait face à un environnement incertain avec une croissance économique qui variera largement d'un pays à un autre.

I. A.

TAMER EL MAHDI :
« Avec Djezzy, vous êtes toujours gagnants ! »



Comme d'habitude, Djezzy fait les choses en grand. Ainsi, pour célébrer ses 50 meilleurs points de vente, le leader de la téléphonie mobile en Algérie a organisé une superbe cérémonie dans un grand hôtel algérois. Placé sous le thème : «Toujours gagnants avec Djezzy », cette soirée en l'honneur des 50 meilleurs points de vente distingués sur tout le territoire national a été marquée par le discours du directeur général de Djezzy, Tamer El Mahdi qui a rendu hommage aux primés : «Je vous félicite pour vos performances mais aussi pour votre conduite avec le client, car la vraie performance est celle qui tient compte de nos valeurs de respect, de transparence et de la bonne conduite dans les affaires.» La direction de Djezzy a promis d'autres concours et d'autres succès pour les points de vente. Ainsi, une saine émulation au service du client Djezzy, permettra aux points de vente de donner le meilleur d'eux-mêmes et d'être représentatifs des valeurs de Djezzy. En présence d'un huissier de justice, M. El Mahdi a offert de magnifiques cadeaux notamment deux véhicules utilitaires, 50 laptop ainsi que d'autres récompenses. Rien n'aura manqué à cette soirée fastueuse, ni le dîner relevé, ni l'animation de l'humoriste Bouakaz, ni encore moins celle du talentueux chanteur Hamidou. La soirée a été clôturée par le partage d'un délicieux gâteau et le témoignage de fidélité et de fierté des différents points de vente primés.

RASSEMBLEMENT CONTRE LA LOI INTERDISANT LA BURQUA

Plusieurs personnes interpellées à Paris

Des personnes ont été interpellées, hier, alors qu'elles participaient à un rassemblement, sur le parvis de Notre-Dame à Paris, contre la loi interdisant le port du voile intégral, la burqua, entrée en vigueur ce jour.

Deux personnes, dont une portant le hidjab, expliquaient à la presse les raisons de leur rassemblement, lorsqu'elles ont été interpellées, sans ménagement, par une dizaine d'éléments des forces de l'ordre et embarquées dans un autobus de la Police, a-t-on constaté. La scène se passait sous les regards hébétés de centaines de touristes.

Ces interpellations s'ajoutent à celles opérées samedi dernier à Paris lorsque la Police a appréhendé 61 personnes lors de

la dispersion d'un rassemblement contre la loi prohibant le port du voile intégral. Un Britannique, un Belge et dix-neuf femmes figurent parmi les personnes interpellées. A partir de ce lundi, les personnes portant la burqa et le niqab s'exposent à une amende de 150 euros ou à un stage de citoyenneté. S'il est avéré que la personne a été contrainte par son époux de se couvrir le visage, celui-ci encoure une peine d'emprisonnement d'un an et 30.000 euros d'amende. De plus, si la personne dont le visage est entièrement couvert, est mineure, la peine est multipliée par deux.

Le gouvernement français a diffusé la semaine dernière un "mode d'emploi" pour l'interdiction du voile intégral, stipulant qu'il ne s'appliquerait pas près des mos-

quées et que les policiers ne pourront arracher le vêtement.

La circulaire datée du 31 mars du ministère de l'intérieur envisage le cas où la personne refuserait de se dévoiler et de décliner son identité : on lui indiquera alors qu'elle risque d'être conduite au commissariat, ou on l'immobilisera le temps qu'elle cède.

APS

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ HIER

Laurent Gbagbo sera jugé pour crimes

Le président sortant ivoirien Laurent Gbagbo, arrêté hier par les forces de son rival Alassane Ouattara à Abidjan, sera jugé pour crimes, a déclaré l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire auprès de l'Onu, Youssoufou Bamba. Arrêté avec son épouse dans sa résidence à Abidjan, M. Gbagbo " est en vie et en bonne santé et il sera présenté devant la justice pour les crimes qu'il a commis ", a déclaré M. Bamba. Le président ivoirien sortant a été conduit, après son arrestation, dans le Golf Hôtel, quartier général de Ouattara, reconnu par la communauté internationale comme le président élu de la Côte d'Ivoire. Depuis l'après-midi, Laurent Gbagbo " est ici avec sa femme et son fils Michel. Je les vois ", a indiqué la porte-parole de Ouattara, Anne Ouloto. L'arrestation de Gbagbo est survenue après une nouvelle série de raids de la force de l'Onu (Onuci) et la force française "Licorne" sur la résidence où il était retranché. Laurent Gbagbo refusait de renoncer à la présidence du pays malgré les incessants appels internationaux le pressant de quitter le pouvoir et le remettre à son rival Alassane Ouattara, reconnu président élu lors du scrutin de fin novembre par la communauté internationale.

Très Libre

